



Évaluation risques-avantages du jeu à l'extérieur : Une boîte à outils canadienne

Pour citer cette boîte à outils : Gill, T., Power, M., & Brussoni, M. (2019). Évaluation risques-avantages du jeu à l'extérieur : Une boîte à outils canadienne. Ottawa : Child and Nature Alliance of Canada.

Lien vers cet article : <https://indd.adobe.com/view/3d56081e-8068-4559-884e-3358bd63211f>

Table des matières

6

1. Préambule

À PROPOS DE LA BOÎTE À OUTILS

Quel est son but?

À qui s'adresse-t-elle?

En quoi peut-elle être utile?

Comment l'utiliser?

Concorde-t-elle avec les politiques existantes?

Comment y aborde-t-on le concept de responsabilité?

Comment assurer un soutien compétent?

Que faut-il documenter?

Qui devrait participer aux processus d'examen et d'évaluation?

À PROPOS DU JEU À L'EXTÉRIEUR

Dans quel contexte le jeu à l'extérieur évolue-t-il au Canada?

Pourquoi le jeu à l'extérieur est-il important?

En tant que praticien, comment encourager le jeu à l'extérieur?

À PROPOS DU RISQUE LIÉ AU JEU

Pourquoi le risque constitue-t-il un élément sain du jeu?

Quel niveau de risque comporte le jeu à l'extérieur?

Que faut-il savoir au sujet des normes de sécurité?

Comment gérer les risques inattendus susceptibles de se présenter durant les séances?

Comment faire comprendre l'importance du jeu à l'extérieur aux parents et aux éducateurs?

41

2. Les outils

Outil 1 : Formulaire de consentement éclairé

Outil 2 : Liste de vérification de la qualité des soins

Outil 3 : Formulaire d'évaluation risques-avantages du programme/de l'expérience

Outil 4 : Formulaire d'évaluation des risques liés à un site

Outil 5 : Formulaire de déclaration d'incident

56

3. Gérer le risque sur le champ : Évaluation dynamique des risques et des avantages

67

4. Conseils et astuces pour les praticiens

68

5. Glossaire

73

6. Développement professionnel et organisationnel

74

7. Élaboration de la présente boîte à outils

76

8. Ressources



Avis de non-responsabilité

Cette boîte à outils a été mise au point au Canada et tient compte des lois canadiennes applicables. Si elle respecte l'esprit de la loi canadienne telle qu'elle s'applique partout au pays, les territoires et les provinces ont leurs propres lois dont il faut tenir compte dans l'élaboration des politiques et des procédures. Il est recommandé d'obtenir un avis juridique concernant les normes applicables à la garde d'enfants et au jeu à l'extérieur dans votre milieu.

Cette boîte à outils a été créée sous forme de ressource à source libre. Son examen juridique ne s'appliquait qu'au document source original et la modification ou l'adaptation de tout formulaire ou politique pourrait avoir une incidence sur la validité juridique dudit formulaire ou de ladite politique. Il est recommandé d'obtenir un avis juridique en lien avec les lois ayant une incidence sur le jeu à l'extérieur dans votre province ou votre territoire.

Remerciements

Au départ, la présente boîte à outils a été appuyée par un généreux don de la Fondation Lawson. Sa publication et la deuxième phase du projet sont soutenues par la Frank Cowan Foundation. Nous remercions nos auteurs principaux, Mariana Brussoni, Tim Gill et Marlene Power; notre équipe d'évaluation, Casey Grey et Fritha Munday; notre rédactrice, Jil Beardmore; et notre concepteur, Terry Kelly.

Nous sommes reconnaissants au comité consultatif d'évaluation risques-avantages de nous avoir fait part de ses idées et de son expertise tout au long du processus :

- Allison Pallis : Fonds d'échanges d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario
- Aron M. Bookman : Carfra Lawton LLP Lawyers
- Barb Szychta : Frank Cowan Company
- Brett Tackaberry : Rebel
- Cam Collyer : Evergreen
- Chris Markham : Ophea
- Deborah Doncaster : Jour de la Terre Canada
- Casey Grey : évaluateur et chercheur indépendant
- Frank Welsh : Association canadienne de santé publique
- Heidi Campbell : Evergreen
- Leanne Collar : Ville de Lethbridge, Gestion intégrée des risques
- Pamela Fuselli : Parachute Canada
- Peter Kells : Grace-Kells Consultant Inc. et cadre, section canadienne de l'International Play Association (IPA Canada)

Nous remercions tous les praticiens, chercheurs et décideurs qui ont formulé des commentaires sur les ébauches de la présente boîte à outils, ainsi que le groupe national de praticiens et d'organismes qui ont participé à l'évaluation.

Nous sommes également reconnaissants aux nombreuses personnes qui se sont engagées à l'égard du mouvement du jeu à l'extérieur au Canada. Nous rêvons tous d'un moment où, dans un avenir proche, il y aura plus d'enfants qui joueront dehors, les bottes couvertes de boue.

La présente boîte à outils est dédiée à tout enfant en quête d'aventure. Nous vous comprenons et nous croyons en votre droit de jouer librement à l'extérieur.



1. Préambule

À PROPOS DE LA BOÎTE À OUTILS

Quel est son but?

La boîte à outils vise à aider les praticiens qui encouragent le jeu des enfants à l'extérieur. Elle propose une approche équilibrée à l'égard du risque et de la sécurité.

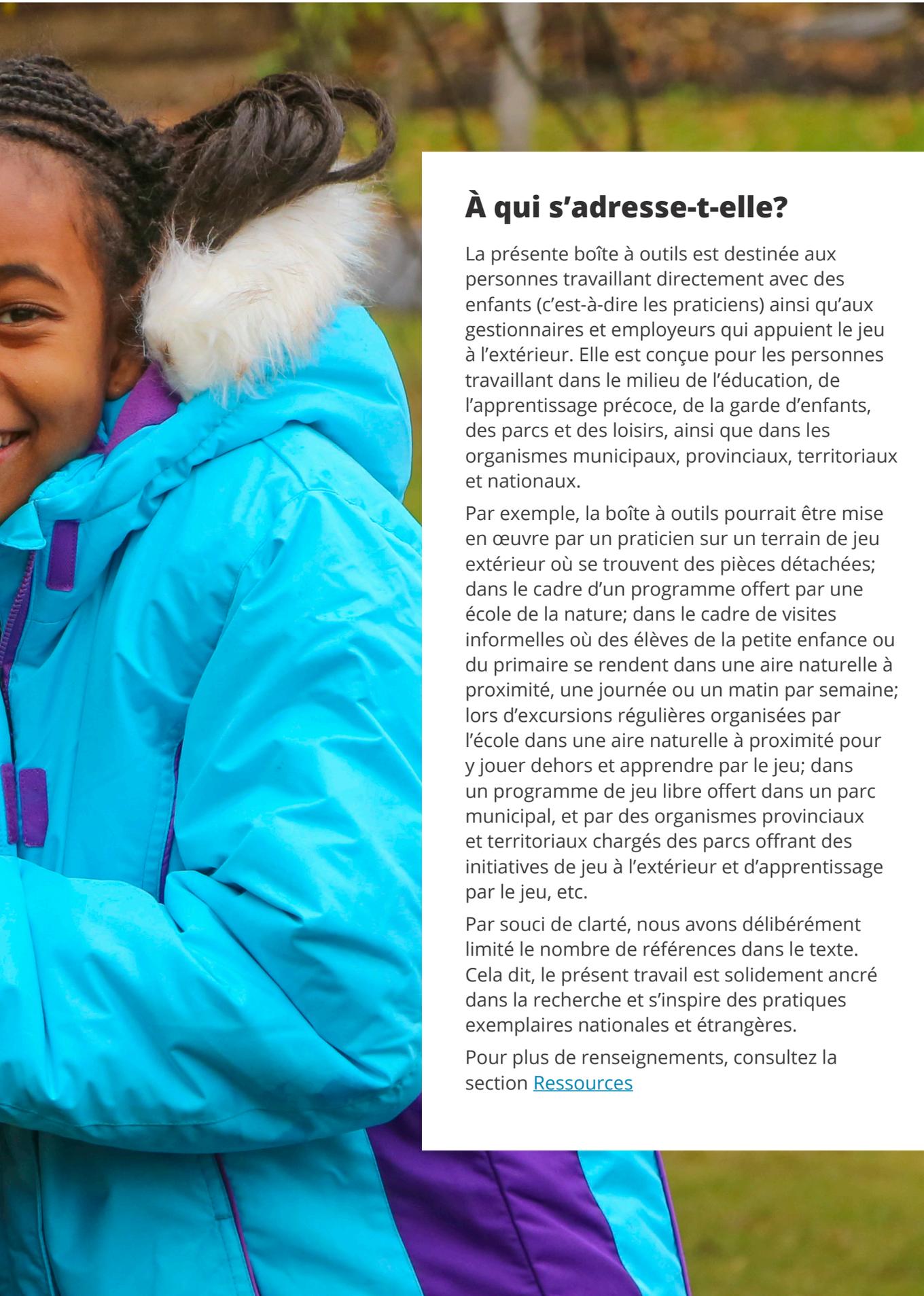
Nous l'avons créée parce que l'on s'inquiète de plus en plus du fait que les enfants sont surprotégés lorsqu'ils jouent dehors ou qu'on les empêche carrément de sortir, ce qui les prive de la joie et du sentiment d'aventure que suscite le jeu à l'extérieur et des bienfaits durables qu'il procure.

Pour plus de détails sur les motifs qui ont mené à la création de la boîte à outils et sur la manière dont elle a été conçue, [consultez la partie](#).









À qui s'adresse-t-elle?

La présente boîte à outils est destinée aux personnes travaillant directement avec des enfants (c'est-à-dire les praticiens) ainsi qu'aux gestionnaires et employeurs qui appuient le jeu à l'extérieur. Elle est conçue pour les personnes travaillant dans le milieu de l'éducation, de l'apprentissage précoce, de la garde d'enfants, des parcs et des loisirs, ainsi que dans les organismes municipaux, provinciaux, territoriaux et nationaux.

Par exemple, la boîte à outils pourrait être mise en œuvre par un praticien sur un terrain de jeu extérieur où se trouvent des pièces détachées; dans le cadre d'un programme offert par une école de la nature; dans le cadre de visites informelles où des élèves de la petite enfance ou du primaire se rendent dans une aire naturelle à proximité, une journée ou un matin par semaine; lors d'excursions régulières organisées par l'école dans une aire naturelle à proximité pour y jouer dehors et apprendre par le jeu; dans un programme de jeu libre offert dans un parc municipal, et par des organismes provinciaux et territoriaux chargés des parcs offrant des initiatives de jeu à l'extérieur et d'apprentissage par le jeu, etc.

Par souci de clarté, nous avons délibérément limité le nombre de références dans le texte. Cela dit, le présent travail est solidement ancré dans la recherche et s'inspire des pratiques exemplaires nationales et étrangères.

Pour plus de renseignements, consultez la section [Ressources](#)

En quoi va-t-elle m'aider?

La boîte à outils vise à aider les praticiens et les organismes à prendre de l'assurance par rapport au jeu libre à l'extérieur et à résister à ceux qui insistent pour que l'on surprotège les enfants et réglemente leur jeu à outrance. Ainsi, les enfants peuvent tirer pleinement avantage du jeu libre, apprendre de leurs propres efforts et erreurs, et acquérir de la confiance en eux, tout en développant leurs compétences et leurs capacités.

La boîte à outils vise l'adoption d'une approche équilibrée et réfléchie à l'égard du risque et de la sécurité relatifs au jeu des enfants à l'extérieur. Elle renferme des documents d'introduction, des formulaires et des listes de vérification, ainsi que des ressources pour rendre les praticiens plus aptes à diriger les enfants avec confiance pendant leurs jeux et leur apprentissage à l'extérieur. Elle aide l'utilisateur à se concentrer sur les avantages et les risques **importants** et **probables**, et non sur ceux qui sont insignifiants ou ont peu de chance de se produire.

Étant donné les préoccupations des adultes concernant la responsabilité, le litige et le blâme, il est difficile d'établir un juste équilibre entre la liberté accordée aux enfants et leur protection. De plus, on privilégie parfois l'excès de prudence et insiste pour que chaque décision soit consignée par écrit. Cela peut mener à des procédures démesurées et contraires au bon sens, et empirer la situation des enfants, qui se retrouvent souvent confinés à l'intérieur. La boîte à outils aide le praticien à établir un juste équilibre et à prendre des décisions éclairées qui permettent aux enfants de jouer librement, sans intervention exagérée des adultes.





Comment l'utiliser?

La boîte à outils réunit un ensemble cohérent de ressources qui sont expliquées en détail. Elle favorise l'acquisition de compétences et l'adoption de pratiques exemplaires relatives à la prise en charge des risques inhérents au jeu à l'extérieur. Les praticiens constituent le public cible de la boîte à outils. Nous comptons sur eux pour encourager le jeu à l'extérieur dans leur propre milieu de travail.

La boîte à outils est offerte dans un format libre et modifiable, afin de la rendre aussi accessible que possible aux praticiens de partout au Canada qui souhaitent établir un juste équilibre dans la prise en charge des risques liés au jeu à l'extérieur.

Dans certaines situations, il peut être approprié d'extraire et de modifier le contenu pour l'adapter aux circonstances et aux besoins particuliers d'un milieu. Il est recommandé d'obtenir un avis juridique et de consulter son assureur avant de mettre en œuvre des versions modifiées de la boîte à outils, afin que toute modification soit pleinement réfléchie et approuvée avant la mise en œuvre.







Concorde-t-elle avec les politiques existantes?

Cette boîte à outils a été examinée par des conseillers juridiques, en fonction des attentes raisonnables qu'on peut avoir concernant le devoir de diligence professionnelle. Le devoir de diligence varie d'un milieu à un autre et au sein de chaque profession, mais il est important de souligner qu'un devoir de diligence dans un cadre professionnel diffère de celui du père, de la mère ou d'un aidant. Dans le cadre du jeu à l'extérieur, le devoir de diligence correspond à l'obligation professionnelle et légale de toujours agir dans l'intérêt de l'enfant et de ne pas lui causer du tort, que ce soit par des interventions ou par négligence. Les professionnels sont tenus d'agir dans les limites de leur sphère de compétence et de refuser toute tâche qu'ils estiment ne pas pouvoir accomplir de manière sécuritaire. La boîte à outils vise à augmenter les compétences des praticiens pour ce qui est d'éviter et de prendre en charge les risques inhérents au jeu à l'extérieur.

La pratique adoptée dans un milieu donné est fortement guidée par les politiques et les procédures exigées par la loi et la réglementation qui s'appliquent à un milieu. Il est essentiel de se familiariser avec la loi et la réglementation de la province ou du territoire. C'est une étape incontournable avant la mise en œuvre d'un nouveau programme, quel qu'il soit.

La présente boîte à outils peut susciter des questions concernant les politiques et les procédures organisationnelles existantes, dont certaines pourraient avoir été façonnées par une aversion excessive au risque. Il est recommandé de tenir compte de la tolérance au risque dans son propre milieu et de réviser les politiques et procédures existantes en vue d'optimiser et promouvoir le jeu dans vos programmes. La boîte à outils ne vise pas à remplacer pleinement les politiques et les procédures qui existent dans les organisations.

La boîte à outils s'éloigne des règles strictes préconisées dans certains milieux. Par exemple, on impose parfois des règles dictant l'âge auquel un enfant peut jouer sur un tronc d'arbre tombé par terre ou interdisant l'accès à des zones de l'enceinte scolaire en hiver. Les règles de ce genre, parfois adoptées impulsivement à la suite d'incidents mineurs, sont vraisemblablement liées à une crainte excessive du litige et à une incompréhension des normes et directives en matière de prévention des blessures. Elles peuvent entraîner des décisions contraires au bon sens.

La rédaction d'une politique explicite sur le jeu à l'extérieur, qui met l'accent sur un juste équilibre en matière de risque, peut entraîner un examen critique des politiques et des procédures existantes.

La section « [Ressources](#) » comprend des articles utiles pour l'élaboration d'une politique sur le jeu.



Comment y aborde-t-on le concept de responsabilité?

La boîte à outils appuie une approche raisonnable en matière de sécurité. Elle vise ainsi à restaurer la confiance envers la capacité naturelle des enfants à apprendre, la confiance des parents envers les éducateurs et la confiance entre les praticiens et les organismes responsables de leur travail.

Lorsque les tribunaux prononcent des jugements sur la responsabilité, ils déterminent dans quelle mesure l'approche du défendeur était raisonnable. Le défendeur peut présenter son approche s'il a documenté le processus et le dialogue qui ont inspiré les mesures de gestion du risque, ce qui permet au tribunal de déterminer si le risque a été géré adéquatement. La présente boîte à outils, lorsqu'elle est mise en pratique correctement, est utile pour démontrer que les gestes posés étaient raisonnables et que l'on s'est acquitté du devoir de diligence.

En 2015, dans une affaire de réclamation pour accident sur un terrain de jeu qui a fait jurisprudence, il a été établi que les tribunaux acceptent que des accidents se produisent parfois dans les terrains de jeu et que personne n'est à blâmer. La Cour a rejeté la réclamation, en faisant valoir que le risque fait partie inhérente des activités sur un terrain de jeu.

¹ Cour suprême de la Colombie-Britannique. *Thompson c. Corp. of the District of Saanich*, 2015 BCSC 1750 (2015). Victoria.







Comment assurer un soutien compétent?

Le jeu des enfants à l'extérieur est de plus en plus appuyé en tant que priorité et pratique au Canada. Cependant, les formations et les qualifications professionnelles axées sur le jeu libre à l'extérieur sont rares et, par conséquent, leur utilité est limitée pour juger des compétences. Les praticiens viennent de divers milieux, dont l'éducation, l'apprentissage en plein air, les loisirs, la conservation, les arts du spectacle, le développement communautaire et l'animation par le jeu. En outre, les sites et les programmes varient et exigent divers niveaux et types de compétences et de connaissances spécialisées ou techniques. Par exemple, une formation, de l'expérience ou des compétences particulières pourraient être nécessaires dans le cadre d'un programme spécialisé où sont utilisés des outils dangereux ou qui est offert dans un environnement ou des circonstances inhabituels.

Cela dit, l'amour du plein air, l'assurance relative au fait d'être en plein air, le fait de valoriser le jeu à l'extérieur, la maturité émotionnelle et la capacité de susciter l'intérêt de groupes de jeunes sont fondamentaux et sont sans doute aussi importants que les titres officiels, les connaissances professionnelles ou l'expérience. Selon le programme et son contexte, les membres du personnel doivent parfois détenir des certifications à jour, comme pour les premiers soins ou la réanimation cardio-respiratoire.

La section « [Développement professionnel et organisationnel](#) » offre des conseils en matière de formation et de perfectionnement professionnel visant à aider les praticiens à améliorer leur pratique.

Plus les personnes et les organismes se mobiliseront pour soutenir les activités ludiques des jeunes, plus les programmes de formation professionnelle et d'accréditation se multiplieront. De même, les systèmes d'agrément et d'évaluation seront sans doute appelés à émerger et à évoluer. Entretemps, on peut comparer son approche à celle adoptée dans des programmes et des contextes semblables. Il est recommandé d'entrer en contact avec les organismes nationaux et régionaux pertinents dont la liste figure à la section « [Ressources](#) ».

Que faut-il documenter?

Avant d'utiliser les formulaires et les listes de vérification fournis dans cette boîte à outils, demandez-vous quelle documentation écrite est nécessaire, le cas échéant. Visez un juste équilibre, en vous attardant aux risques les plus considérables et importants, plutôt que de tenter de faire la liste exhaustive des risques qui pourraient se présenter. Il n'est pas utile ou même faisable de tout consigner. Il peut être astreignant de tout mettre par écrit et le processus est alors susceptible d'engendrer de la résistance et du cynisme. Si les exigences administratives interfèrent avec la prise de décisions en présence des enfants, ceux-ci pourraient courir un risque encore plus grand, car l'attention du praticien est alors distraite.

Il est impossible de donner des exemples concrets de ce qu'il faut documenter, car cela varie grandement selon les circonstances, en fonction des jeunes participants, du milieu et des adultes présents. Un bon point de départ consiste à relever les aspects du programme ou de l'expérience qui sont inhabituels pour les enfants qui y participent, ou qui sortent de l'ordinaire pour eux. Il est crucial de se familiariser avec le terrain sur lequel on travaille et d'apprendre à connaître les enfants qui prennent part à l'activité pour évaluer adéquatement les risques.

Voir la section « [Conseils et astuces pour les praticiens](#) » pour de l'aide sur l'utilisation d'outils d'évaluation risques-avantages.





Qui devrait participer aux processus d'examen et d'évaluation?

La gestion du risque est plus efficace lorsque l'approche est mise en commun et comprise par chaque personne qui prend part au programme ou à l'expérience. Cela ne veut pas dire que tout le monde doit participer à chaque décision. Il est cependant préférable d'adopter une approche consensuelle, ou collective, à la prise de décision plutôt que de confier tout le travail à une ou deux personnes.

Avant de commencer un nouveau programme ou expérience, posez-vous les questions suivantes :

- Qui participe directement à sa prestation?
- Qui doit être informé si quelque chose tourne mal?
- Qui a un rôle de réglementation dans ce programme/cette expérience?
- Qui pourrait avoir une opinion au sujet des répercussions de ce programme ou de cette expérience sur le terrain, sa flore et sa faune?
- Faut-il informer les parents au sujet du programme/de l'expérience dès le début et de manière continue? Le cas échéant, comment le faire de manière favorable et constructive?
- Certaines situations pourraient exiger le concours d'un spécialiste ou d'un technicien. Par exemple, pour la construction d'une structure de jeu permanente et complexe, il est recommandé de demander conseil auprès d'un concepteur de terrains de jeu, d'un ingénieur en structure ou d'un autre professionnel. Dans le cas d'un programme devant se dérouler dans un environnement ou un endroit peu familier ou inhabituel, il est judicieux de consulter une personne qui connaît les risques que peut présenter l'endroit. Dans de rares circonstances, il pourrait s'avérer nécessaire de s'adresser à d'autres types de spécialistes. Toutefois, dans la plupart des situations ordinaires, les risques peuvent être gérés sans la contribution d'un spécialiste ou d'un technicien.

Durant le déroulement du programme, il est très important de faire participer les enfants à l'évaluation et à la gestion des risques, car cela les amène à mieux comprendre certains risques et à les atténuer. Cette façon de faire fait partie intégrante du processus d'évaluation dynamique des risques, où le dialogue et la prise de décisions en temps réel sont inclus dans le jeu des enfants.

Soulignons que, dans certaines circonstances, il peut être approprié de ne pas faire participer les enfants à la gestion des risques. C'est le cas, par exemple, si la gestion du risque interfère avec le déroulement du jeu ou empêche les enfants d'apprendre intuitivement. Les commentaires des enfants peuvent être interprétés dans le contexte de la gestion du risque en fonction des objectifs globaux du programme/de l'expérience.

À PROPOS DU JEU À L'EXTÉRIEUR

Dans quel contexte le jeu à l'extérieur évolue-t-il au Canada?

Depuis toujours, les peuples autochtones profitent du territoire qu'on appelle aujourd'hui le Canada. Partout au pays, la nature fait toujours partie intégrante des systèmes autochtones, comme les langues, la politique, la gouvernance et, bien évidemment, l'éducation des enfants.

La vision du monde des Autochtones et des Européens se traduit par des cultures, des valeurs, des pratiques et des actions fondamentalement différentes. Leur conception de l'apprentissage et du jeu à l'extérieur ne fait pas exception à la règle.²

Au Canada, la colonisation a eu une incidence énorme sur la relation à la terre. Afin de prendre le contrôle du territoire et des peuples, on a eu recours à des tactiques visant à déplacer et à rompre délibérément le lien entre les peuples et la terre. La colonisation a entraîné l'urbanisation, le consumérisme et l'industrialisation. Elle a entraîné l'écrasement des systèmes autochtones par les systèmes euro-occidentaux, notamment les systèmes d'éducation. Pensons aux pensionnats, véritable génocide culturel privant les enfants autochtones de leur langue, de leur culture et de leur mode de vie. Au Canada, les systèmes dominants ont évolué selon un cadre et une vision du monde très euro-occidentaux. Résultat : notre vie et nos besoins quotidiens sont coupés de notre environnement. Tant les enfants autochtones que les enfants non autochtones sont séparés de la terre.

Les bienfaits de l'apprentissage en plein air ont été largement démontrés, tant dans les systèmes de connaissances euro-occidentaux qu'autochtones. Lorsque l'on recherche des solutions, il est important de comprendre que les perspectives autochtones sont enracinées dans le lieu. Cela signifie que la culture et les enseignements varient énormément d'un bout à l'autre du pays.

Le Canada est plus diversifié sur le plan culturel que l'Europe, étant donné le nombre de Premières Nations et de peuples qui y vivent. Il y a plus de 630 Premières Nations distinctes au pays. Peu importe le lieu d'enseignement ou d'apprentissage, on se trouve toujours sur un territoire traditionnel, aux caractéristiques, enseignements et peuples uniques. Le territoire évolue avec ces peuples et leurs connaissances.

De nos jours au Canada, il se répand un mouvement visant à faire renouer les enfants avec la nature. Des programmes d'apprentissage à l'extérieur, des organismes de prévention des blessures, des compagnies d'assurance, des ONG, des programmes agréés de garde d'enfants, des conseils et des districts scolaires, les parcs et les programmes de loisirs municipaux, les parcs provinciaux, entre autres, se mobilisent en ce sens. Les écoles de la nature sont devenues un mouvement international et elles sont bien ancrées, surtout en Europe. Tandis que de plus en plus d'organismes emboîtent le pas, n'oublions pas qu'il existe au Canada des systèmes efficaces pour tirer des apprentissages de la terre. Ces systèmes perdurent. Ils sont intacts et dynamiques. Les perspectives autochtones concernant le jeu à l'extérieur sont riches d'enseignements et prennent racine dans les lieux mêmes où tous les enfants jouent aujourd'hui.

² Valarie Angela James, Chloe Dragon Smith, Wendy Lahey. Indigenizing Outdoor Play, dans Encyclopedia on Early Childhood Development, (2019).Development, (2019).







Pourquoi le jeu à l'extérieur est-il important?

Tous les enfants méritent d'avoir de l'espace et du temps pour jouer dehors. Le jeu est un droit fondamental prévu dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Le jeu à l'extérieur est également un élément vital d'une enfance heureuse et saine, qui génère un large éventail de bienfaits sur le plan social, cognitif, affectif et de la santé.

Les enfants de toutes les cultures, de tous les âges et de toutes les capacités sont naturellement curieux et veulent explorer, expérimenter et apprendre à connaître le monde qui les entoure. Les enfants laissent libre cours à ces impulsions naturelles lorsqu'ils sont à l'extérieur et se livrent au jeu libre.

À l'extérieur, les enfants font face à des défis et trouvent des choses (parfois appelés pièces naturelles ou détachées) offrant des possibilités infinies pour le jeu, comme des bâtons, des souches, des planches, des feuilles, des roches, de la saleté et des flaques. Les pièces détachées peuvent remplir de multiples fonctions. Un bâton peut représenter une baguette de magicien, pour ensuite servir à déterrer des crabes et, un peu plus tard, à raconter une histoire.

Dans les grands espaces, les enfants ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que dans une salle de jeux ou un gymnase. À l'extérieur, les enfants font face à un degré d'incertitude et à des défis — en d'autres mots, à un certain degré de risque. Les éléments et les matières que l'on trouve à l'extérieur sont dynamiques et en constante transformation. Une journée, un site donné peut être d'une chaleur étouffante et on peut y trouver des plantes en fleurs, des brins d'herbe fraîchement coupés, de minuscules insectes et un ruisseau. Quelques mois plus tard, le même site peut présenter des branches tombées d'un arbre, des crottes de coyotes locaux, des flaques gelées et un tronc abattu par de forts vents.

Nous voulons encourager la curiosité naturelle des enfants et les aider à découvrir les aventures qui les attendent au grand air.

En tant que praticien, comment encourager le jeu à l'extérieur?

En termes simples, le rôle du praticien consiste à créer les conditions propices au jeu libre des enfants, afin qu'ils profitent de l'expérience et qu'ils tirent des leçons des possibilités qui s'offrent à eux, tout en gardant les risques à un niveau acceptable. Selon les milieux et les éducateurs, l'accent mis sur le jeu libre varie, de même que les valeurs qui sous-tendent leurs approches. On peut préconiser un certain niveau de structure ou préférer mettre l'accent sur certains types de jeu. Toujours est-il que toutes les pédagogies fondées sur le jeu se rejoignent dans la valeur qu'elles accordent au fait de donner aux enfants du temps et un espace où ils sont relativement libres de choisir ce qu'ils font, selon ce qui les interpelle, les intéresse et les motive.





A photograph of two children in a forest. One child is wearing a red hat and a dark jacket with colorful polka dots. The other child is wearing a bright yellow jacket. They are standing in a wooded area with trees and a log in the foreground.

À PROPOS DU RISQUE LIÉ AU JEU

Pourquoi le risque constitue-t-il un élément sain du jeu?

Le jeu à l'extérieur comporte un risque pour les enfants. On peut prévenir ce risque en empêchant les enfants de jouer dehors ou en tentant d'éliminer chacun des risques auxquels ils sont confrontés à l'extérieur. Autrement, on peut utiliser des outils qui permettent le jeu à l'extérieur tout en maintenant les risques à un niveau acceptable. C'est à cet égard que la présente boîte à outils peut être utile.

L'accès au jeu actif à l'extérieur et dans la nature, avec les risques que cela comporte, est essentiel au développement sain de l'enfant. Nous recommandons d'augmenter les occasions que les enfants ont de jouer de façon autonome dehors, dans des environnements variés, soit à la maison, à l'école, au service de garde, dans la communauté et dans des environnements naturels³.

On voit souvent le risque comme un terme négatif. Toutefois, dans le jeu, le risque ne veut pas dire qu'il faut commettre des actes dangereux – comme patiner sur un lac à moitié gelé ou envoyer un enfant d'âge préscolaire au parc tout seul. Il englobe plutôt les types de jeux qui sont passionnants et palpitants aux yeux des enfants — des jeux où ils peuvent se blesser, mais où ils peuvent aussi reconnaître et évaluer les défis en fonction de leurs propres capacités. Il s'agit de jeux où les enfants sont libres de décider à quelle hauteur grimper, d'explorer les bois, de se salir, de jouer à cache-cache, de se balader dans leur quartier, de se tenir en équilibre, de se bagarrer, surtout en plein air, afin qu'ils puissent être actifs, consolider leur confiance, leur autonomie et leur résilience, affiner leurs compétences, résoudre des problèmes et apprendre à connaître leurs limites. Il s'agit de laisser les enfants être des enfants — des enfants plus actifs, en meilleure santé.

Recommandations à l'intention des éducateurs : inclure régulièrement des activités de plein air pour l'apprentissage, la socialisation et les possibilités d'activité physique, dans des conditions météorologiques variées – y compris la pluie et la neige. Le jeu actif risqué est une partie importante de l'enfance et il ne faut pas l'éliminer de la cour de récréation ni de la garderie.

La présente boîte à outils repose sur une approche d'évaluation risques-avantages (ERA). L'ERA freine la tendance à vouloir éliminer tous les risques des programmes et des activités. Le risque joue un rôle important dans le sain développement de l'enfant. Les enfants ont besoin de faire l'expérience de niveaux de risque appropriés tout en jouant afin d'apprendre à relever des défis, à tester leurs limites et à fixer des bornes pour eux-mêmes et les autres.

Les praticiens et les organismes peuvent exercer leur devoir de diligence en établissant un juste équilibre entre les risques qui surviennent couramment dans le jeu des enfants et les mesures à prendre pour limiter les incidents.

³ Extraits de l'Énoncé de position sur le jeu actif à l'extérieur, publié par ParticipACTION et élaboré par 17 organismes et universitaires



Quel niveau de risque comporte le jeu à l'extérieur?

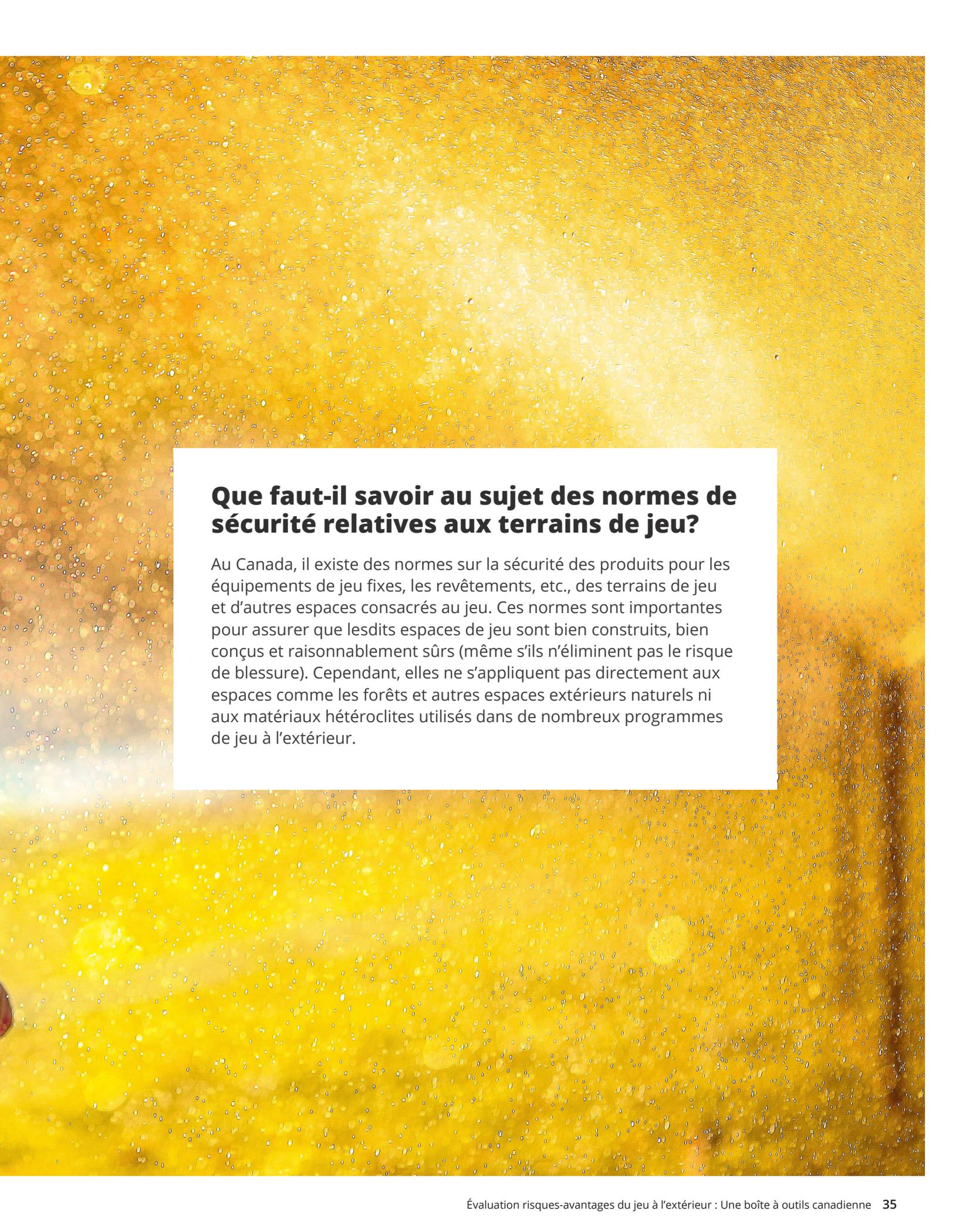
Le jeu à l'extérieur est une activité relativement sécuritaire. Les blessures mineures qui guérissent facilement, comme les ecchymoses, les coupures et les éraflures, sont courantes et fréquemment causées par des chutes. Malheureusement, les fractures et les blessures à la tête se produisent. Les blessures graves qui changent le cours de l'existence sont rares et le taux de mortalité est quasi nul.

Selon une analyse de la BC Injury Research and Prevention Unit des données provinciales sur les blessures survenues dans les terrains de jeu durant quelques décennies, environ 1 enfant sur 2 000 enfants âgés de 1 à 14 ans est hospitalisé chaque année à la suite d'une chute dans un terrain de jeu. La plupart des enfants admis souffrent de fractures (dont la plupart se remettent complètement). De 2007 à 2017, deux cas de mortalité liés à l'équipement d'un terrain de jeu ont été recensés au Canada. Entre 2000 et 2017, aucun enfant n'est décédé à la suite d'une chute d'un arbre.

Les statistiques canadiennes sur les blessures liées à des programmes éducatifs et récréatifs particuliers sont rares. Toutefois, les statistiques des centres d'éducation de la petite enfance en Norvège – lesquels sont très axés sur le jeu à l'extérieur – brossent un tableau similaire. Les blessures mineures (souvent causées par une chute) sont courantes, mais les blessures qui transforment la vie d'un enfant sont rares. Une étude portant sur 95 000 enfants, dont la majorité suivait un programme à temps plein dans plus de 2 000 établissements, fait état de seulement trois cas de blessures graves en une année.







Que faut-il savoir au sujet des normes de sécurité relatives aux terrains de jeu?

Au Canada, il existe des normes sur la sécurité des produits pour les équipements de jeu fixes, les revêtements, etc., des terrains de jeu et d'autres espaces consacrés au jeu. Ces normes sont importantes pour assurer que lesdits espaces de jeu sont bien construits, bien conçus et raisonnablement sûrs (même s'ils n'éliminent pas le risque de blessure). Cependant, elles ne s'appliquent pas directement aux espaces comme les forêts et autres espaces extérieurs naturels ni aux matériaux hétéroclites utilisés dans de nombreux programmes de jeu à l'extérieur.

Comment gérer les risques inattendus susceptibles de se présenter durant les séances?

Le jeu à l'extérieur est imprévisible. Il est impossible de prévoir le déroulement des séances de jeu des enfants et prédire chaque scénario. C'est pourquoi il est nécessaire de pouvoir bien réagir aux situations imprévues afin de gérer de manière globale le risque lié au jeu. C'est ce que l'on appelle la gestion dynamique des risques.

Comme pour les risques anticipés, le but est d'adopter une approche équilibrée et réfléchie. Dans la présente boîte à outils, on utilise l'expression « évaluation risques-avantages dynamique » (ERA dynamique) pour désigner cette approche.

L'ERA dynamique ne consiste pas à suivre des procédures décisionnelles préétablies. Aucune procédure ne peut pleinement tenir compte de la complexité et de la fluidité que présente le jeu des enfants.

Ainsi, l'ERA dynamique ne s'accompagne d'aucune documentation ou tenue de dossiers. La nature fluide et immédiate des séances de jeu fait en sorte qu'il n'est pas facile de documenter les décisions et les gestes posés en temps réel. Il faut se concentrer sur ce qui se passe alentour au moment présent. Le temps, l'effort et l'énergie consacrés à documenter les décisions et les gestes posés, ou à prouver qu'une procédure donnée a été suivie, peuvent distraire le praticien du jeu des enfants. Cela peut nuire à la prise de décision et, partant, augmenter les risques.

C'est pourquoi la présente boîte à outils ne dicte pas comment gérer les risques de manière dynamique. Elle propose plutôt certaines orientations et manières d'aborder le processus, afin d'encourager le dialogue avec les enfants, la réflexion et le jugement avisé. Il ne s'agit pas d'une marche à suivre.

La boîte à outils ne propose donc aucun outil pour documenter l'approche adoptée en matière de gestion dynamique des risques. Elle met plutôt l'accent sur l'importance des compétences professionnelles et de la confiance, lesquelles devraient être ancrées dans les valeurs organisationnelles. La section [évaluation risques-avantages dynamique](#) offre d'autres idées sur l'ERA dynamique, qui visent à cultiver le savoir professionnel et la pratique par la réflexion et les discussions constructives.





Comment faire comprendre l'importance du jeu à eux aux parents et aux éducateurs?

La manière de défendre efficacement l'importance du jeu à l'extérieur auprès de parents, des éducateurs et d'autres intervenants dépasse la portée de la présente boîte à outils. Cela dit, il peut être utile d'adopter les approches et les tactiques suivantes :

- Intégrer le jeu à l'extérieur dans la vision, la mission ou les énoncés de valeurs de l'organisme ou du programme; inclure ceux-ci sur le site Web et dans le guide à l'intention des parents;
- Organiser une soirée d'information pour les parents et les tuteurs pour discuter du jeu à l'extérieur et aborder l'évaluation risques-avantages;
- Inviter les adultes à se remémorer leur propre enfance et leurs jeux à l'extérieur. Pour beaucoup de gens, le souvenir de ces aventures en plein air montre de manière convaincante la valeur et de l'importance de ce genre d'expériences;
- Montrer des photos et des vidéos d'enfants en train de jouer. Les images sont souvent plus efficaces que les mots pour communiquer la richesse et la profondeur des expériences de jeu des enfants;
- Observer directement des enfants en train de jouer avec des éducateurs ou des animateurs sur le terrain afin de mettre en évidence la valeur de l'expérience;
- Suggérer aux adultes de consulter le site <https://OutsidePlay.ca>. Cet outil est utile pour aider les parents à voir sous un autre angle le risque lié au jeu et à appuyer le changement;
- Citer des ressources faisant autorité comme celles reprises dans la section « [Ressources](#) » de la présente boîte à outils. En faisant la promotion de matériel provenant d'organismes phares des domaines de la défense des droits de l'enfant, de l'enseignement, de la santé publique et d'autres instances, on peut montrer l'ampleur de l'appui dont jouit le jeu à l'extérieur.



2. Les outils

QUE CONTIENT LA BOÎTE À OUTILS ET COMMENT L'UTILISE-T-ON?

Le tableau ci-dessous dresse la liste des cinq outils offerts dans le présent document et indique quand il convient de les utiliser :

| OUTIL | TITRE | QUAND L'UTILISER |
|-------|---|---|
| 1 | Formulaire de consentement éclairé | Pour obtenir l'autorisation des parents |
| 2 | Liste de vérification de la qualité des soins | Lors de la mise en œuvre de programmes importants |
| 3 | Formulaire d'évaluation risques-avantages du programme/de l'expérience | Avant la mise en œuvre de nouveaux programmes ou d'expériences de jeu qui comportent des risques importants |
| 4 | Formulaire d'évaluation des risques liés au site | <ul style="list-style-type: none">• Avant le début d'un programme sur un nouveau site qui présente des risques importants• À chaque fois que l'on visite un nouveau site.• À utiliser chaque année si le même site est visité régulièrement• À utiliser tout de suite après que des changements importants aient été apportés à un site. |
| 5 | Formulaire de déclaration des incidents | À utiliser chaque fois qu'un enfant ou un adulte se blesse. |

La présente boîte à outils se veut un ensemble de ressources cohérent et uniforme. Encore une fois, il est recommandé d'obtenir un avis juridique si on l'adapte à ses propres besoins.

OUTIL 1 : Formulaire de consentement éclairé

À propos de ce formulaire

La boîte à outils propose un formulaire de consentement éclairé plutôt qu'un formulaire de renonciation. En général, les formulaires de renonciation demandent aux parents et aux tuteurs de renoncer au droit de demander réparation dans le cas où leurs enfants se blesseraient. Sur le plan juridique, ils sont contestables et, selon votre province ou territoire, ou votre situation, ils pourraient ne pas être reconnus devant les tribunaux. En outre, ils ne sont pas utiles pour faire comprendre aux parents et aux tuteurs les risques et avantages inhérents au jeu à l'extérieur, et ils ne permettent pas de donner un consentement véritablement éclairé.

Utiliser le formulaire chaque fois qu'il faut obtenir l'autorisation d'un parent/ tuteur pour la participation d'un enfant à un programme. Il doit contenir des renseignements clairs au sujet du programme, afin que ceux-ci puissent prendre une décision éclairée concernant la participation de l'enfant. S'ils consentent à la participation de l'enfant, ils doivent signer le formulaire et le renvoyer. On peut adapter le formulaire pour chaque programme ou créer un formulaire de consentement général pour tous les programmes.

OUTIL 1: **Formulaire de consentement éclairé**

À propos de ce formulaire

La boîte à outils propose un formulaire de consentement éclairé plutôt qu'un formulaire de renonciation. En général, les formulaires de renonciation demandent aux parents et aux tuteurs de renoncer au droit de demander réparation dans le cas où leurs enfants se blesseraient. Sur le plan juridique, ils sont contestables et, selon votre province ou territoire, ou votre situation, ils pourraient ne pas être reconnus devant les tribunaux. En outre, ils ne sont pas utiles pour faire comprendre aux parents et aux tuteurs les risques et avantages inhérents au jeu à l'extérieur, et ils ne permettent pas de donner un consentement véritablement éclairé.

Utiliser le formulaire chaque fois qu'il faut obtenir l'autorisation d'un parent/tuteur pour la participation d'un enfant à un programme. Il doit contenir des renseignements clairs au sujet du programme, afin que ceux-ci puissent prendre une décision éclairée concernant la participation de l'enfant. S'ils consentent à la participation de l'enfant, ils doivent signer le formulaire et le renvoyer. On peut adapter le formulaire pour chaque programme ou créer un formulaire de consentement général pour tous les programmes.

ORGANISME

PROGRAMME OU EXPÉRIENCE

Introduction

À [insérer le nom de l'organisme], nous aidons les enfants à prendre de l'assurance, à acquérir des compétences et un sens aigu de leurs capacités et de leurs intérêts, et à assurer leur propre sécurité dans une mesure adaptée à leur âge. Les inquiétudes des parents envers leurs enfants peuvent les amener à les surprotéger. Résultat : les enfants ont plus de mal à apprendre les conséquences de leurs actions et ils sont moins motivés à apprendre. Par ailleurs, les éducateurs, les professionnels de la santé publique et les experts en développement de l'enfant s'inquiètent du fait que les enfants passent moins de temps à jouer et à apprendre à l'extérieur, ce qui a des conséquences négatives pour eux et la société. C'est pour cette raison que le jeu libre à l'extérieur [insérer « et l'apprentissage » si cela est pertinent] est au cœur du programme/de l'expérience.

[Insérer le nom de l'organisme] prend des mesures raisonnables pour gérer et atténuer les risques, tout en permettant aux enfants de jouer librement. Les participants au programme reconnaissent ses risques inhérents de dommages et de blessures personnelles. Bien que les blessures mineures comme les ecchymoses, les coups et les éraflures soient courantes, les blessures graves sont rares et la probabilité de décès ou de blessures changeant le cours de la vie est extrêmement faible. Toutefois, comme pour presque n'importe quelle activité à l'intérieur ou à l'extérieur, il est impossible de garantir qu'elles n'arriveront jamais. Vous êtes tenu de l'accepter comme condition à la participation de votre enfant.

Risques

Les risques sont trop variés pour qu'on puisse en faire la liste et ils varient en fonction des programmes. Cependant, les éducateurs sont dûment formés et ils sont expérimentés. Leur rôle consiste à soutenir les enfants dans leurs activités d'apprentissage et leurs jeux tout en maintenant les risques à un niveau acceptable.

Voici une liste de certains des risques plus importants :

- Les blessures résultant d'activités physiques intenses et exigeantes.
- Les blessures liées à l'utilisation d'allumettes ou à un incendie [le cas échéant]
- Les blessures résultant de la présence de plantes nuisibles, de matériaux naturels hétéroclites, d'animaux sauvages et de tiques
- Les conditions climatiques changeantes et le mauvais temps, y compris les tempêtes, les grands vents et la foudre
- La possibilité que votre enfant ne prête pas attention aux consignes de sécurité ou aux instructions transmises au groupe d'enfants ou à chaque enfant
- Les blessures causées par les actions d'autres enfants
- La négligence de la part d'autres participants

OUTIL 1: Formulaire de consentement éclairé

En signant le présent formulaire, vous confirmez que vous êtes au courant de ce qui suit :

- Même si les blessures subies à l'occasion d'une activité à l'extérieur sont majoritairement mineures, elles peuvent, dans des cas extrêmement rares, être graves, voire fatales.
- Toutes les règles sont conçues de manière à renforcer la sécurité de votre enfant et celle des autres personnes, et elles doivent être respectées en tout temps.
- Le feu et la cuisine sur feu à ciel ouvert exigent que l'animateur dispense des instructions et une formation particulière.
- Le risque de blessures pour votre enfant augmente avec la fatigue.

Un résumé de l'évaluation risques-avantages est fourni avec le présent formulaire de consentement. Ce résumé vous permet à vous ainsi qu'à votre enfant de mieux comprendre et d'accepter l'approche adoptée par [insérer le nom de l'organisme] pour établir un juste équilibre entre les risques et les avantages liés au programme. Il vous incombe de décider au nom de votre enfant s'il peut participer.

Dans le jeu libre à l'extérieur, les enfants choisissent librement les expériences et les formes de jeu avec lesquelles ils sont à l'aise. Votre enfant n'est nullement obligé de participer à toutes les expériences et, en tout temps, il peut choisir de ne pas participer à une activité durant le programme.

| | |
|---|----------------------|
| J'ai/nous avons lu le résumé de l'évaluation risques-avantages qui correspond au programme/à l'expérience. | <i>Initiales ici</i> |
| J'ai/nous avons lu le résumé de l'évaluation risques-avantages avec mon/notre enfant et j'ai/nous avons expliqué à celui-ci qu'il devait écouter et suivre les instructions fournies. | <i>Initiales ici</i> |
| J'ai/nous sommes conscient(s) qu'outre les avantages, la participation présente un grand nombre de risques et de dangers, y compris, mais sans s'y limiter ceux indiqués dans le résumé de l'évaluation risques-avantages : <ul style="list-style-type: none"> • J'assume/nous assumons librement et volontairement les risques et les dangers inhérents à la participation, y compris ceux indiqués dans le résumé de l'évaluation risques-avantages et la possibilité de dommage corporel, voire la faible possibilité de décès. • Sachant qu'il convient à mon/notre enfant de participer, je donne/nous donnons ma/notre permission ainsi que mon/notre consentement à sa participation. | <i>Initiales ici</i> |
| J'ai/nous vous aviserai/aviserons si mon enfant est atteint d'un problème de santé susceptible d'occasionner des blessures, à mon enfant ou à d'autres personnes, ou de nécessiter des soins au cours de sa participation. | <i>Initiales ici</i> |

Nom de l'enfant

Date

Nom du parent/tuteur (en caractères imprimés)

Signature du parent/tuteur

Personne-ressource en cas d'urgence

Numéro de téléphone





OUTIL 2 : Liste de vérification de la qualité des soins

À propos de ce formulaire

Utiliser ce formulaire avant de lancer un nouveau programme important. Il est utile pour réviser tous les aspects du plan de gestion des risques et pour cerner les lacunes et les éléments à améliorer. On peut également l'utiliser pour la révision annuelle des procédures et politiques liées à la gestion des risques.

OUTIL 2: Liste de vérification de la qualité des soins

La présente liste de vérification couvre les principales procédures et politiques qui doivent être documentées. Elle est inspirée de la liste de vérification publiée en 2019 par l'Association canadienne de santé publique.

Risques et avantages du programme/de l'expérience (Voir l'outil 3 : Formulaire d'évaluation du programme risques-avantages)

- A-t-on cerné les risques et les avantages? Consigner les commentaires de spécialistes ou techniciens consultés.
- A-t-on justifié les décisions concernant le besoin d'intervenir et les mesures de contrôle?
- A-t-on pris une mesure appropriée?

Risques liés au site (Voir l'outil 4 : Formulaire d'évaluation des risques liés au site)

- A-t-on cerné et évalué les risques liés au site?
- A-t-on pris une mesure appropriée?

Certification et formation du personnel (Voir la section Développement professionnel et organisationnel)

- Les certifications du personnel sont-elles à jour (p. ex., qualifications pour le jeu à l'extérieur, secourisme régulier/en milieu sauvage, RCR ou formation en gestion des risques)?
- Quelles formations et certifications sont nécessaires pour la protection des enfants?

Conformité aux procédures internes

- Le programme satisfait-il aux processus et politiques pertinents de l'organisme (p. ex., ratios de supervision)?
- Les normes pertinentes relatives à la sécurité ont-elles été suivies et les dossiers de vérification de la conformité ont-ils été révisés?
- Les formalités administratives ont-elles suffi et convenaient-elles aux circonstances?

Suivi des incidents (Voir l'outil 5 : Formulaire de rapport d'incident)

- Les incidents sont-ils consignés dans un dossier au fur et à mesure qu'ils se produisent?
- Des stratégies raisonnables d'atténuation des risques ont-elles été mises en œuvre en temps opportun?

Communication des connaissances et des renseignements liés au risque

- A-t-on fourni des renseignements aux parents/aidants sur les risques et les avantages liés à la participation à un programme?
- A-t-on utilisé des formulaires de consentement éclairé? (Voir l'outil 1 : Formulaire de consentement éclairé)
- Y a-t-il un nombre raisonnable de panneaux d'avertissement sur le site de jeu pour informer les utilisateurs des risques?



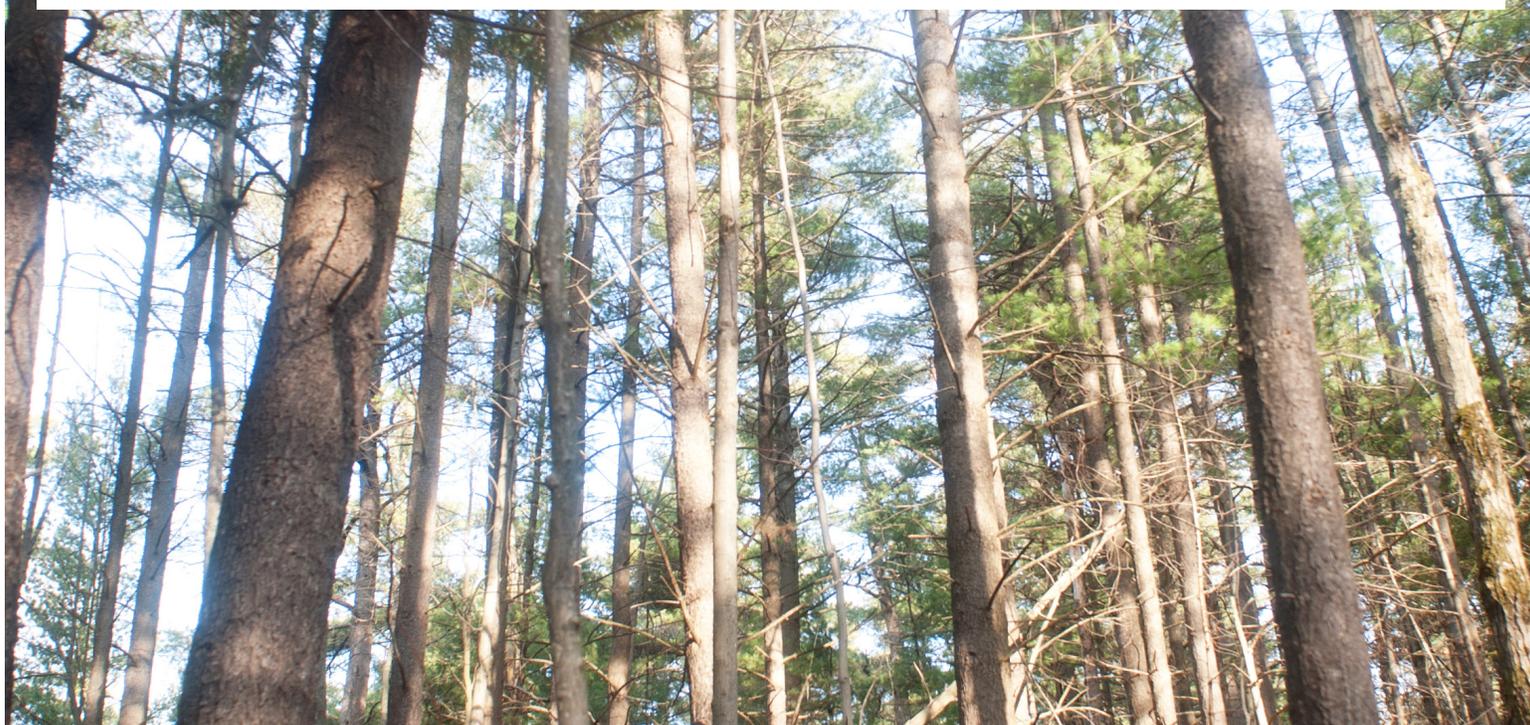
OUTIL 3: Formulaire d'évaluation risques-avantages du programme/de l'expérience

À propos de ce formulaire

Ce formulaire documente les conclusions sur le programme et les mesures qui ont été prises pour gérer les risques liés au programme tout en tenant en compte des avantages de celui-ci. On peut utiliser la section du bas pour y consigner, le cas échéant, les avis spécialisés ou techniques.

On remplit ce formulaire lorsqu'un programme comportant des risques significatifs est créé ou modifié. Si plus d'un programme correspond à ces critères, il faut remplir un formulaire distinct pour chaque programme.

Se limiter aux avantages et aux risques **importants** et **probables** – ignorer ceux qui sont peu probables ou insignifiants. Autrement dit, il ne s'agit pas d'inscrire toutes les probabilités, mais seulement les plus importantes.



OUTIL 3: Formulaire d'évaluation risques-avantages du programme/de l'expérience

| | | |
|---|----------|--|
| Nom du programme/de l'expérience | | |
| Renseignements relatifs à l'évaluateur/aux évaluateurs | Nom(s) | |
| | Poste(s) | |
| | Date | |
| Emplacement(s) du site | | |
| Date de l'examen | | |
| Avantages | | |
| Risques (avis d'un spécialiste pris en compte, le cas échéant) | | |
| Facteurs relatifs au site qu'il convient de noter | | |
| Précédents ou comparaisons (le cas échéant) | | |
| Décision | | |
| Mesure(s) prise(s) | | |
| Gestion et supervision continues | | |
| Signature à des fins d'approbation | | |

Formulaire supplémentaire : Avis spécialisés ou techniques nécessaires

Utilisez le tableau ci-dessous si vous jugez qu'un avis spécialisé ou technique est nécessaire. Toute information ajoutée ici doit figurer sur le formulaire principal.

| Domaine de connaissance ou de spécialisation | Personne ayant fourni les connaissances/effectué l'évaluation | Vérifications effectuées s'il y a lieu et actions suggérées |
|---|--|--|
| | | |

EXEMPLE

OUTIL 3: Évaluation risques-avantages : Exemple 1 - Pièces détachées

| | | |
|---|--|------------------------|
| Nom du programme/de l'expérience | Programme de jeu à l'extérieur pour les enfants d'âge préscolaire pendant une journée complète | |
| Renseignements relatifs à l'évaluateur/aux évaluateurs | Nom(s) | Eric Ericson |
| | Poste(s) | Éducatrice préscolaire |
| | Date | 1 Jan. 2019 |
| Emplacement(s) du site | Sur le terrain de jeu d'une garderie agréée et dans la forêt à l'arrière du centre de développement de la petite enfance, à laquelle on peut avoir accès en ouvrant la barrière. | |
| Date de la révision | 1er janvier 2020 | |
| Avantages | <ul style="list-style-type: none"> * Les pièces libres stimulent l'imagination des enfants tout en servant à de nombreuses fins. * Les pièces libres contribuent à améliorer la motricité fine des enfants. * Les aptitudes pour le maniement du couteau sont au cœur d'un grand nombre d'activités liées à l'artisanat et aux exercices en forêt, y compris la sculpture, la production d'outils et la cuisine. * L'emploi de pièces libres favorise le respect pour les matériaux libres et naturels qu'on retrouve en forêt et facilite les ressources durables. * Les pièces libres aident les enfants à apprendre à évaluer et à gérer les risques qu'ils sont susceptibles de courir. | |
| Risques (expertise d'un spécialiste prise en compte) | <ul style="list-style-type: none"> * Blessure subie en raison de l'utilisation ou de la manipulation inappropriée de pièces libres * Blessure causée à autrui de manière délibérée par un enfant * Fugues d'enfants qui séjournaient en forêt et sur une propriété non concédée | |
| Facteurs relatifs au site qu'il convient de noter | * Ce groupe a passé du temps à jouer dehors et à visiter la forêt locale tout au long de l'année dernière. La forêt derrière l'école maternelle appartient à la municipalité et reçoit peu de visiteurs. Le terrain y est très plat et les arbres sont en bonne santé. | |
| Précédents ou comparaisons (le cas échéant) | * Programmes de jeu à l'extérieur dans d'autres pays et au Canada. Consultez le site childnature.ca | |
| Décision | * Le programme d'une journée complète de jeu à l'extérieur se poursuivra au cours de cette année scolaire | |
| Mesure(s) prise(s) | <ul style="list-style-type: none"> * Tailler les branches à la barrière à la hauteur des yeux * Passer les deux premières séances dans une zone autorisée pour rappeler aux enfants comment rester en sécurité et prendre soin les uns des autres * Les pièces libres feront l'objet d'une vérification quotidienne pour repérer les risques éventuels * Les éducateurs supervisent étroitement les enfants et les ratios de l'occupation des zones avec ou sans permis sont bien observés * Les éducateurs renforcent et adoptent eux-mêmes continuellement les comportements appropriés * Ils consignent leurs activités par écrit et s'assurent que les notes sont mises à jour au besoin et que tout le personnel y a accès. | |
| Gestion et supervision continues | <ul style="list-style-type: none"> * Revoir les évaluations risques-avantages lors des réunions du personnel * Le personnel ayant une expérience pertinente supervise toujours le personnel moins expérimenté pendant au moins deux séances et s'assure que des commentaires sont émis immédiatement après chaque séance. | |
| Signature à des fins d'approbation | | |

Formulaire supplémentaire : Contributions spécialisées ou techniques nécessaires

| Domaine de connaissance ou de spécialisation | Personne ayant fourni les connaissances/effectués l'évaluation | Vérifications effectuées s'il y a lieu et actions suggérées |
|--|--|---|
| Aucune nécessaire | | |

OUTIL 3: Évaluations risques-avantages- Exemple 2 : Programme de jeu à l'extérieur

| | | |
|--|---|-----------------------|
| Nom du programme/ de l'expérience | Programme municipal de jeu à l'extérieur, parcs et récréation | |
| Renseignements relatifs à l'évaluateur/ aux évaluateurs | Nom(s) | B. Roper |
| | Poste(s) | Accompagnateur de jeu |
| | Date | 1er janvier 2019 |
| Emplacement(s) du site | Parc municipal de Calgary | |
| Date de la révision | 1er janvier 2020 | |
| Avantages | <ul style="list-style-type: none"> * Les cordes ont pour effet d'augmenter grandement le nombre de jeux auxquels les enfants peuvent s'adonner. Elles leur permettent, entre autres, de sauter, de se balancer, de se balancer, de jouer à la corde raide, etc. * Leur usage exige du travail d'équipe et de la coopération entre ses membres * Le jeu constitué de structures auxquelles les cordes sont fixées aide les enfants à améliorer leur capacité motrice globale et à développer leur force dans la partie supérieure du corps * Les cordes aident les enfants à saisir les concepts comme l'équilibre, l'effet de levier, la résistance des matériaux, l'élan et l'énergie * Ce sont des objets attirants qui stimulent la discussion et l'activité en ce qui a trait à leur fabrication et à leur efficacité. * Jouer avec des cordes permet aux enfants d'apprendre à évaluer et à gérer divers risques encourus lors d'activités liées à la construction, aux mouvements oscillatoires et aux chutes | |
| Risques (expertise d'un spécialiste prise en compte) | <ul style="list-style-type: none"> * Strangulation ou autre blessure subie par l'utilisateur ou d'autres personnes à la suite d'une erreur de jugement * Strangulation ou autre blessure causée à l'utilisateur ou à d'autres personnes de manière délibérée * Blessure causée par la défaillance ou l'usure de la corde * Blessure causée par la défaillance des nœuds * Vol des cordes * Blessure causée à autrui à la suite de l'enchevêtrement des cordes causant ainsi un risque * Détresse psychologique causée par le rappel de souvenirs douloureux ou des associations | |
| Facteurs locaux (le cas échéant) | <ul style="list-style-type: none"> * La communauté extérieure comprend des familles pour lesquelles les cordes peuvent présenter de fortes associations négatives * Le public a accès au site en tout temps | |
| Précédents ou comparaisons (le cas échéant) | * Programmes et orientation au Canada et dans d'autres pays | |
| Décision | * Intégrer l'utilisation de la corde à une séance tel que décrit ci-dessous | |
| Mesures prises | <ul style="list-style-type: none"> * Les activités comportant l'utilisation de cordes ne seront incluses qu'en présence de membres du personnel ayant reçu la formation appropriée (comme précisé dans le formulaire supplémentaire) * Évaluez l'adéquation du type de corde pour les activités prévues ou non prévues. Conformément aux notes ci-dessous, n'utilisez que le cordage d'alpinisme pour supporter le poids de structures * Les membres du personnel qui construisent des structures porteuses devraient être bien au courant de l'adéquation des nœuds * Les membres du personnel qui sont familiers avec la fabrication de balançoires suspendues aux arbres devraient bien savoir s'ils conviennent aux arbres (signes visuels associés aux branches ou aux arbres sains ou malades) * Aucune corde ne doit être laissée en place entre les séances, au cas où quelqu'un voudrait s'en servir * Supervisez les enfants lorsqu'ils utilisent les cordes les toutes premières fois, en intervenant aussi souvent que nécessaire afin d'en encourager l'utilisation appropriée et adaptez la supervision selon les différents patrons d'utilisation * Assurez-vous que tous les enfants sont informés des risques de strangulation et comment ceux-ci surviennent; vérifiez régulièrement si les enfants en sont conscients * Distribuez méthodiquement les cordes au début de la séance, et comptez le nombre de cordes qui vous sont remises à la fin de la séance * Assurez-vous de discuter à l'avance avec les parents, les aidants et les représentants communautaires de l'utilisation des cordes; soyez prêt à modifier votre programme selon le résultat de ces discussions. | |
| Gestion et supervision continues | <ul style="list-style-type: none"> * Enregistrez les évaluations portant sur les types de cordes utilisées * Prenez note que les membres du personnel qui participent à l'édification de structure ont des connaissances appropriées des cordes et des nœuds * Faites en sorte que les membres du personnel qui ont une expérience pertinente supervisent constamment les membres du personnel moins expérimentés pendant au moins deux séances et qu'ils s'assurent de leur livrer leurs commentaires immédiatement après chaque séance. | |
| Signature à des fins d'approbation | | |

Formulaire supplémentaire : Contributions spécialisées ou techniques nécessaires (le cas échéant)

| Domaine de connaissance ou de spécialisation | Personne ayant fourni les connaissances/effectué l'évaluation | Vérifications effectuées s'il y a lieu et actions suggérées |
|--|---|--|
| Caractéristiques de la corde | B. Roper | Seule personne autorisée à acheter les cordes |
| Connaissances des nœuds | B Roper et les autres membres du personnel qui ont reçu une formation ou des instructions appropriées | S'assurer qu'au moins un membre du personnel possède les connaissances nécessaires pour évaluer le caractère adéquat des cordes et des nœuds utilisés pour la construction de structures |



OUTIL 4 : Formulaire d'évaluation des risques liés au site

À propos de ce formulaire

Ce formulaire sert à consigner les jugements portés et les mesures prises pour gérer les risques liés au site ou à l'emplacement où se déroule le programme. Le cas échéant, les avis spécialisés ou techniques peuvent être consignés dans la section du bas.

Utiliser ce formulaire lorsque le site où se déroule le programme présente des risques significatifs. Si plus d'un site correspond à ce critère, remplir un formulaire pour chaque site. Refaire l'évaluation des risques liés au site au moins tous les ans, passez-la en revue après une modification importante du site (après le passage d'une tempête, après des travaux de construction ou après des modifications apportées aux régimes de gestion du site).

Mettre l'accent sur les avantages et les risques **importants** et **probables**, et non sur ceux qui sont peu probables ou insignifiants. Autrement dit, il ne s'agit pas d'inscrire pas toutes les possibilités, mais seulement les plus importantes.

OUTIL 4: Formulaire d'évaluation des risques liés au site

| | | |
|--|----------|--|
| Nom du site | | |
| Renseignements relatifs à l'évaluateur/ aux évaluateurs | Nom(s) | |
| | Poste(s) | |
| | Date | |
| Emplacement(s) du site | | |
| Date de la révision | | |
| Risques (avis d'un spécialiste pris en compte) | | |
| Décision | | |
| Mesure(s) prise(s) | | |
| Gestion et supervision continues | | |
| Signature à des fins d'approbation | | |

Formulaire supplémentaire : Avis spécialisés ou techniques nécessaires

Utiliser le tableau ci-dessous si des avis spécialisés ou techniques sont nécessaires. Toute information ajoutée ici doit figurer sur le formulaire principal.

| Domaine de connaissance ou de spécialisation | Personne ayant fourni l'avis/ effectué l'évaluation | Vérifications effectuées, s'il y a lieu, et actions suggérées |
|---|--|--|
| | | |

EXEMPLE

OUTIL 4: Formulaire d'évaluation du risque lié au site - exemple 1 : parc urbain

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Nom du site | Centre-ville de Toronto | |
| Détails relatifs à un évaluateur | Nom(s) | Johnny Johnston |
| | Poste(s) | Éducateur |
| | Date | 1 ^{er} janvier 2019 |
| Emplacement(s) du site | Entrée du parc sur la rue principale et les espaces verts environnants (y compris les toilettes publiques) | |
| Date de la révision | 1 ^{er} janvier 2020 (plus tôt si le site est modifié de manière importante) | |
| Risques (expertise d'un spécialiste prise en compte) | <ul style="list-style-type: none"> * Enfants s'éloignant des entrées du parc et n'étant plus à l'abri des risques liés à la circulation * Attaque par des chiens agressifs * Blessures causées par des déchets dangereux * Pluie ou neige abondante * Déshydratation due à la température élevée * Blessure occasionnée à un enfant ou à un adulte qui justifie une intervention des services d'urgence * Blessure ou détresse causée par des utilisateurs adultes du parc * Noyade dans un bassin d'agrément situé dans le coin sud-est du parc | |
| Décision | * Utilisez le site si la température est clémente; examinez les prévisions météorologiques jusqu'à la séance en matinée et prévoyez un plan de rechange | |
| Mesures prises | <ul style="list-style-type: none"> * Conservez un rapport du personnel de 8:1 avec au minimum 2 membres du personnel (les enfants qui participent à ce programme ont entre 4 et 6 ans) * 1 membre du personnel sera responsable du décompte régulier * Assurez-vous de la disponibilité d'eau potable * Mettez en place un appel « retour au point de départ » et faites l'exercice au moins une fois par séance * Établissez un rapport avec un groupe local de maîtres et de chiens avant la tenue de la première séance, et affichez un tableau-annonce près de l'entrée de la rue principale pour toute la durée de la séance, afin d'avertir les propriétaires de chien de la présence d'enfants * Dès votre arrivée, faites une inspection visuelle rapide de l'aire centrale du site (y compris les toilettes) au début de chaque séance, et adaptez l'emplacement et les activités au besoin * Vérifiez la réception des appels téléphoniques au début de chaque séance * Gardez tous les enfants à une distance minimale de 100 mètres d'un bassin à moins qu'il ne fasse partie du plan de la séance (dans lequel cas tous les enfants doivent être étroitement surveillés sans interruption jusqu'à la fin) | |
| Gestion et supervision continues | <ul style="list-style-type: none"> * Effectuez une visite annuelle du site * Tenez une rencontre annuelle avec le service des parcs municipaux pour passer en revue les problèmes | |
| Signature à des fins d'approbation | | |

Formulaire supplémentaire : Contributions spécialisées ou techniques nécessaires (le cas échéant)

| Domaine de connaissance ou de spécialisation | Personne ayant fourni les connaissances/effectués l'évaluation | Vérifications effectuées s'il y a lieu et actions suggérées |
|--|--|---|
| Aucune nécessaire | | |

OUTIL 5 : Formulaire de déclaration des incidents

Utilisez ce formulaire lorsqu'un enfant ou un adulte qui participe au programme se blesse lors d'un d'un incident ou est indisposé en raison d'une maladie. Vous n'avez pas à documenter chaque bosse ou égratignure. Il est bon de discuter – et d'avoir une compréhension mutuelle – de l'incident devant être consigné. Le fait de documenter à l'excès crée du travail inutile et fait en sorte que certains praticiens se préoccupent surtout des jeux (afin d'éviter d'avoir à remplir des formulaires). Les parents/aidants peuvent également s'inquiéter sans bonne raison.

Le formulaire vous permet de noter à quel moment une blessure peut avoir des résultats positifs pour les enfants, notamment des possibilités d'apprentissage.

Formulaire de déclaration des incidents

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nom du praticien qui remplit le formulaire : | | Nom du praticien qui remplit le formulaire : | |
| Nom de l'enfant ou de l'adulte : | | Classe ou groupe : | |
| Lieu et résumé de l'incident : | | Date et heure : | |
| Symptôme(s) | Cocher tous les énoncés qui s'appliquent | Mesure prise | Cocher tous les énoncés qui s'appliquent |
| Blessure à la tête | | Rassurance | |
| Asthme | | Parent ou aidant contacté | |
| Blessure à la bouche/mal de dents/dent perdue ou | | Incapacité de communiquer avec le père, la mère ou | |
| Douleurs abdominales/maux d'estomac | | Enfant récupéré par le père, la mère ou l'aidant | |
| Maux de tête/fièvre | | Suffisamment bien pour continuer après les premiers | |
| Vomissement/nausée | | Transport de l'enfant à la salle d'urgence | |
| Entorse/foulure | | Autres mesures (ajouter les détails) | |
| Saignement de nez | | | |
| Coupure/érafleur | | | |
| Bosse/ecchymose | | | |
| Autre (donnez des détails) | | | |

Selon vous, l'enfant a-t-il tiré une leçon de l'incident?

| | |
|--|--|
| Commentaire : | |
| Signature autorisée : [remarque : selon la réglementation et les politiques internes, les signatures du superviseur et des parents pourraient être nécessaires] | |

Veillez consulter un médecin ou rendez-vous à la salle d'urgence si votre enfant souffre de somnolence, d'une vision affaiblie ou de douleur excessive après son retour à la maison.

3. Gérer le risque sur le champ : Évaluation dynamique des risques et des avantages

Comme on l'a souligné précédemment, les enfants et le monde extérieur sont imprévisibles. Une partie importante de l'approche à l'égard de la gestion de risques est la manière dont le praticien et son équipe réagissent en temps réel au jeu des enfants à l'extérieur. Dans la présente boîte à outils, ce processus est appelé évaluation risques-avantages dynamique (ERA dynamique). L'ERA dynamique ne consiste **pas** à suivre des procédures préétablies en matière de prise de décision. Il **ne s'agit pas** de remplir un formulaire officiel. De quoi s'agit-il au juste?

Pendant que les enfants jouent, il y a des moments où le niveau de risque est plus élevé et où la gestion du risque n'a pas été pleinement réfléchi. Par exemple, il se peut qu'en entrant sur un site que l'on visite régulièrement, les enfants veuillent faire des choses auxquelles ils n'ont jamais songé auparavant, comme construire un pont pour se rendre de l'autre côté du marais, fabriquer des épées pour jouer aux pirates, créer un système de poulie avec des pièces détachées. Étant donné que la pratique du jeu libre à l'extérieur est encouragée, on veut appuyer de telles expériences. Mais comment s'y prendre?

Il est important de faire preuve de souplesse et d'ouverture lorsqu'on est en territoire inconnu et que de nouveaux éléments émergent. En écoutant activement, en posant des questions ouvertes et assumant un rôle d'animateur et de guide, on aidera les enfants à faire de bons choix dans leur jeu. L'objectif de l'ERA dynamique est de laisser les enfants jouer librement lorsque de nouvelles idées naissent, afin qu'ils puissent tirer des leçons de leurs propres efforts et erreurs tout en apprenant comment assurer leur propre sécurité et celle des autres durant le jeu. Lorsqu'ils adhèrent à ce processus, les praticiens peuvent exercer leur devoir de diligence tout en accueillant avec enthousiasme les idées et l'élan du moment.

La plupart du temps, on a tendance à freiner instinctivement les enfants qui s'élancent dans une activité comportant des risques. On peut dire « Faites attention! » ou prendre le contrôle de leurs activités pour assurer qu'ils les font de manière sécuritaire. En disant « Non » ou en intervenant de cette façon, on prive les enfants du droit de jouer et d'une occasion d'apprendre comment affronter les risques courants en toute sécurité. On limite également leur capacité de ressentir la joie et le sentiment d'accomplissement lié à la réussite et au fait de surmonter l'adversité.





Si un enfant fait face à un danger imminent ou qu'il met une autre personne dans cette situation, il faut toujours intervenir immédiatement pour réduire le risque à un niveau acceptable. Lorsque les enfants entreprennent une activité dont le niveau de risque dépasse leur niveau d'aptitude ou qui se situe hors de leur zone de confort, ils affichent souvent des signes d'appréhension et ces signes peuvent varier d'une personne à une autre. La peur diffère des sentiments normaux d'euphorie et d'excitation que les enfants éprouvent lorsqu'ils prennent des risques appropriés à leur stade de développement. Avec l'expérience, les praticiens deviennent plus aptes à déceler les signes précoces indiquant qu'un enfant n'est pas à l'aise et qu'il a besoin d'aide. Il est utile de faire un suivi auprès d'un enfant pour lui demander comment il se sent par rapport à une expérience, en vue de déterminer si la peur a dépassé l'état d'euphorie et d'excitation.

Avec de nouveaux groupes d'enfants, il est important de passer beaucoup de temps dans des zones plus familières ou des zones plus proches de sources de soutien comme un bâtiment principal ou une partie plus accessible d'un parc. Il faut souvent beaucoup d'heures, voire des jours pour avoir une idée de la personnalité de chaque enfant dans le groupe et pour observer les comportements habituels qui pourraient influencer la planification en matière de gestion de risques.

Au cours de cette étape, on établit des relations et on observe quels enfants adoptent des comportements plus risqués, comme s'éloigner du groupe ou le quitter, ne pas obéir rapidement aux demandes, courir autour du feu ou à proximité d'éléments dangereux, ou se livrer à des jeux plus rudes avec lesquels ses camarades ne sont pas tout à fait à l'aise. Tous ces comportements peuvent être maîtrisés. À l'étape d'établissement de la relation, on peut élaborer un plan de travail pour faire face à ces difficultés et réduire le risque.

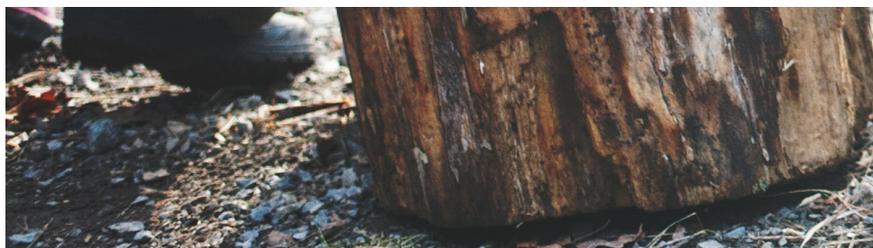


Au début d'un nouveau programme, il est très important de donner le ton pour la sécurité dans la pratique du jeu à l'extérieur et la bienveillance dont il faut faire preuve envers les autres. Pour encourager la gestion du risque, il est conseillé de recourir fréquemment à des routines et à des consignes connues dont voici des exemples :

- Pour les premières séances avec un nouveau groupe, choisir des espaces extérieurs proches et faciles d'accès.
- Commencer chaque séance par un cercle de récit et raconter une histoire pour décrire la manière dont on s'aide les uns les autres lors de sorties à l'extérieur.
- Élaborer des « normes communautaires » et les réviser régulièrement, afin d'amener les enfants à parler de ce qu'ils veulent devenir en tant que communauté de personnes qui apprennent et qui jouent (avec des groupes de sujets plus jeunes, on limite le nombre de ces éléments à trois et on y revient constamment. Avec des groupes de sujets plus âgés, on se sert d'un tableau à feuilles mobiles pour consigner les normes que l'on passe en revue après quelques séances).
- Pratiquer le hurlement du coyote et du hibou (« HOOT » et « HOWL ») ou d'autres cris reconnaissables afin de réunir le groupe rapidement, au besoin
- Utiliser un objet brillant comme signal visuel pour indiquer aux enfants la limite du territoire à ne pas franchir (suspendre, par exemple, un sac à dos de premiers soins orange à un arbre qu'on désignera « soleil éclatant ». Dire aux enfants que partout où ils vont, ils doivent être en mesure de voir le soleil éclatant.)
- Prévoir des pauses pour que les enfants mangent, boivent et se reposent un peu.

Pistes de réflexion :

- Comment intégrer une pause dans la séance pour susciter la réflexion chez les enfants lorsqu'ils font face au risque?
- Comment appuyer les intentions et les objectifs des enfants en matière de jeu tout en tenant compte des risques (en faisant part de ses préoccupations, en évitant de faire des recommandations peu claires et vagues, etc.)?
- Comment aider les enfants à mieux cerner et gérer les risques eux-mêmes (par exemple, en encourageant la réflexion et les discussions chez les enfants)?
- Comment prendre le contrôle d'une situation potentiellement dangereuse (par exemple, en utilisant les techniques de pause, les signaux de rassemblement)?





Processus d'évaluation dynamique des risques et des avantages

OBESERVATION OUVERTE

- Jouer ensemble
- Confiance et intérêt bienveillant
- Non intrusive

ATTENTION SOUTENUE

- Signes avant-coureurs, intensification du jeu et du risque
- Proximité et vérifications
- Dialogue et réflexion
- En cas d'amélioration, retourner à l'observation ouverte

INTERVENTION ACTIVE

- Changement immédiat, mesures visant à réduire le risque
- Langage valorisant
- Consignes de sécurité

*Adapté du modèle de soins vigilants d'Omer, 2011





AUTRES MESSAGES UTILES : ⁵

- « Reste concentré sur ce que tu fais. »
- « Que t'apprêtes-tu à faire? »
- « Te sens-tu en sécurité là où tu es? »
- « Prends ton temps. »
- « Cette branche a-t-elle l'air solide et stable? »
- « Je suis là si tu as besoin de moi. »
- « S'il te plaît, trouve un endroit sécuritaire où laisser ton bâton pendant que tu cours. »
- « J'ai remarqué qu'il y a vraiment beaucoup de monde à cet endroit. Quels sont certains des éléments auxquels il faut faire attention lorsqu'il y a autant d'enfants aux alentours? » (et donner des exemples). Ou « Allons par là, il y a moins de circulation. »
- « J'ai remarqué qu'il y a beaucoup d'arbres tombés et de branches sur lesquels on pourrait trébucher ici.
- « Devrions-nous aller jouer dans une zone plus ouverte? »
- « Les bâtons ont besoin d'espace. Mike, éloigne-toi de Sarah s'il te plaît. Elle tient un grand bâton! »
- « Les bâtons ont besoin d'espace. Sarah, regarde autour de toi. As-tu assez d'espace pour brandir ce grand bâton? »
- « Qu'as-tu l'intention de faire avec ce grand bâton? »
- « Les pierres ont besoin d'espace! »
- « Trouve plus d'espace! »
- « Avant de jeter cette pierre, à quoi dois-tu faire attention? »
- « Cette pierre a l'air vraiment lourde! Peux-tu t'en occuper? »
- « Donnez-vous beaucoup d'espace afin que personne n'éprouve le besoin de pousser et que personne ne se fasse renverser. »
- « Te sens-tu stable/en équilibre? »
- « As-tu besoin de plus d'espace? »
- « Faites le point ensemble. Il faut s'assurer que tout le monde a encore du plaisir. »
- « Demande-lui si ça va. »
- « Demande-lui s'il s'amuse toujours. »
- « As-tu aimé ça? Assure-toi de lui dire si tu n'as pas aimé ça. »
- « Si tu dois courir, rejoins-moi au prochain repère sur le sentier! »
- « Allons voir cette grotte/ce fort pour s'assurer qu'on peut s'y cacher en toute sécurité. »

⁵ Eperjesi, P. (2017, June 22). When you want to say be careful! [Blog post]. Retrieved from <http://childnature.ca/when-you-want-to-say-be-careful/>



4. Conseils et astuces pour les praticiens

1. Bâtir la confiance exige du temps. Il est important de gérer les risques avec soin avec de nouveaux groupes moins expérimentés, et de favoriser le « principe de la responsabilisation graduelle » pour déterminer le degré de liberté voulu pour votre programme.
2. Prenez en considération l'incidence potentielle du mauvais temps sur votre programme/ expérience et incluez-la dans votre évaluation des risques et des avantages ainsi que dans l'évaluation des risques liés au site, au besoin.
3. Des programmes, des activités et des expériences plus ambitieux ou audacieux nécessitent une planification et une gestion des risques détaillée et doivent comprendre des occasions d'apprentissage par échelons (c'est-à-dire une évolution vers un niveau plus élevé de risque). Si les enfants utilisent des couteaux, des outils ou du matériel spécialisé, veillez à bien planifier et documenter la manière dont les risques sont gérés. Outre l'ERA, envisagez de compiler les risques du matériel dont vous avez besoin.
4. Chaque groupe est différent, et chaque enfant affrontera son environnement et jouera de manière différente. L'aise et la compétence avec lesquels il fait face aux risques quotidiens en jouant à l'extérieur ne représentent pas la manière dont il aborde le risque à la maison ou en classe. Certains enfants qui sont très timides et calmes dans un environnement intérieur peuvent devenir de solides explorateurs de leur environnement extérieur, et à l'inverse, ceux qui prennent des risques sur le plan intellectuel à l'intérieur peuvent être timides et paisibles à l'extérieur. Soyez prêt à apprendre à connaître les enfants sous un nouvel angle lorsque vous vous trouvez à l'extérieur.
5. La participation des enfants à l'évaluation et à la gestion des risques et leur responsabilisation à cet égard commencent par le dialogue. Offrez-leur des occasions de réfléchir à ce qui se passe dans leur environnement.
6. N'amenez pas les enfants dans un endroit que vous n'avez jamais visité!
7. Assurez-vous que les besoins fondamentaux des enfants sont comblés et donnez-leur des occasions appropriées d'apprendre les conséquences de leurs choix. Par exemple, veillez à ce qu'ils soient bien hydratés et qu'ils soient reposés. Dans la même veine, assurez-vous qu'ils ne présentent pas de signe de manque de sommeil ni de sous-alimentation. Veillez à ce qu'ils n'aient ni trop froid ni trop chaud ou qu'ils ne soient pas dérangés par les intempéries. Les enfants perdent fréquemment leur équilibre ou leur motricité fine, ainsi que leur contrôle de soi, si leurs besoins de base ne sont pas satisfaits. Cela les rend vulnérables aux blessures. Dans ce cas, il est important de faire une pause et, parfois, de modifier le cours des choses pour assurer leur sécurité.
8. En cas de blessure ou d'incident au cours d'une séance, la consignation exacte des événements sera d'un apport précieux. Bien que ce ne soit pas toujours possible de documenter immédiatement les événements, il est recommandé d'en consigner les détails principaux dès que possible, idéalement le jour même.
9. Envisagez la nécessité d'établir des procédures en cas d'urgence indiquant les points de rencontre, la coordination d'un groupe en cas d'urgence, la communication avec les services d'urgence et les premiers répondants, et prenez des dispositions pour le sauvetage si vous vous trouvez dans un endroit éloigné.

5. Glossaire

Cette section définit les termes importants qui sont utilisés dans la présente boîte à outils. Certaines définitions sont contestables, car les termes sont subjectifs ou ouverts à l'interprétation, ou ils sont utilisés de différentes façons dans différents contextes. En offrant les définitions ci-dessous, nous visons à former un consensus et une compréhension mutuelle de ces termes. Nous voulons préciser les principes de base qui sous-tendent la boîte à outils.

Mesure prise : Ce qui a été fait à la suite d'une décision, à savoir :

- Ne rien faire.
- Introduire ou augmenter un certain degré de surveillance des risques et des avantages.
- Adapter le degré de supervision en l'augmentant ou en le diminuant.
- Demander des contributions spécialisées ou techniques.
- Introduire d'autres mesures pour réduire les risques.
- Introduire des caractéristiques ou des activités qui augmentent le niveau de risque parce qu'elles améliorent les avantages potentiels.
- Rencontrer les parents, les aidants ou d'autres parties afin de les informer de votre approche.
- Retirer une installation ou une structure ou suspendre un programme ou une expérience.

Avantages : Il s'agit des éléments particuliers et positifs que les enfants – et peut-être d'autres personnes – obtiennent grâce à un programme ou à une expérience. Les avantages sont d'ordre social, physique, affectif, éducatif et psychologique. Les avantages peuvent aider à justifier l'inclusion d'aspects risqués à un programme.

Dangers : Dommages qui résultent des risques. Ce terme se compare beaucoup au terme risque, mais il implique un degré de risque inacceptable.

Décision : Conclusion de l'évaluateur à la suite d'une évaluation risques-avantages. Voici des exemples de décisions qui peuvent être prises :

- Poursuivre l'activité en n'apportant aucun ajustement et surveiller la situation.
- Poursuivre l'activité en apportant des ajustements particuliers et surveiller la situation.
- Cesser tous les programmes ou toutes les activités jusqu'à ce que le travail et d'autres évaluations puissent être effectués..

Devoir de diligence : Responsabilité ou obligation qu'a une personne ou une organisation d'éviter les actions ou les omissions susceptibles de causer du tort à d'autres personnes.

Évaluation dynamique des risques et des avantages : Approche de la gestion dynamique des risques mettant l'accent sur la nécessité d'un équilibre et d'un sens des proportions.

Gestion du risque dynamique : Décisions et mesures en temps réel que les praticiens prennent au cours d'une séance.

Risques : Actions, objets, caractéristiques, végétaux, animaux ou personnes pouvant causer du tort. On emploie parfois ce terme pour laisser entendre que le danger devrait être éliminé ou que les risques associés sont inacceptables et devraient être gérés. Il peut prêter à confusion, car le danger est partout : tous les objets et actions peuvent causer des dommages dans certaines circonstances. Dans la boîte à outils, il sert à représenter tout ce qui peut être source de méfait. Aussi, elle met l'accent sur une vision holistique des risques dans le cadre d'une approche risques-avantages, au lieu de détailler les dangers.

Responsabilité : Fait d'être responsable de quelque chose; responsabilité des conséquences qui résultent d'actes ou d'omissions qui sont exécutoires au sens de la loi.

Facteurs locaux : Facteurs comprenant les problèmes qui sont propres à ce que vous évaluez. Ces problèmes pourraient être liés aux participants, au site, à la communauté environnante ou à la participation des parents, des aidants et d'autres adultes. Laissez cet espace vide faute de facteurs locaux pertinents.

Négligence : Fait de contrevenir à la qualité des soins à laquelle est astreinte la personne qui a devoir de diligence, y compris de faire – ou de ne pas faire – quelque chose qu'une personne raisonnable ferait ou ne ferait pas, compte tenu des circonstances et des connaissances des parties concernées.

Gestion et supervision continues : Mesures que vous serez peut-être appelées à prendre, y compris :

- Calendriers d'entretien
- Régimes d'inspection
- Examen de données consignées d'incidents, de blessures ou d'autres résultats
- Exercices de rétroaction de l'utilisateur

Précédents ou comparaisons : Leçons tirées ou idées issues de programmes ou de situations semblables. Ils pourraient inclure des liens Internet, des noms de programmes, ainsi que des directives, des politiques ou des procédures d'autres organismes. Ils sont particulièrement utiles lorsque l'on a affaire à des programmes inhabituels, novateurs, peu courants ou originaux. Ils peuvent justifier un désir de se démarquer d'une approche normative. Laissez le champ vide en cas de programme simple.

Personne raisonnable : Personne que l'on considère comme prudente et prévenante dans ses actions. Cet idéal se concentre sur la manière dont agirait une personne type faisant preuve de « prudence ordinaire ». La personne raisonnable sert de critère de responsabilité dans les actes de négligence.

Risques : Les résultats négatifs importants qui peuvent survenir dans un site ou dans le cadre d'un programme, d'une activité ou d'une expérience. Chaque jour, dans la gestion courante des risques, les risques sont fréquemment perçus négativement. La présente boîte à outils se fonde sur la croyance selon laquelle les risques peuvent avoir des avantages. Ils peuvent créer des occasions d'apprentissage et de développement. Ils peuvent exalter, motiver ou mobiliser les enfants. Ils reflètent la réalité du monde dans lequel nous vivons tous, qui déborde d'incertitudes, d'aventures et de possibilités.

Évaluation des risques : Évaluation des risques ou décision de considérer certains risques comme étant importants et la manière de les traiter. L'évaluation des risques fait partie de la gestion des risques.

Évaluation risques-avantages : Approche dans laquelle l'évaluation des risques et des avantages prend en compte chaque risque et chaque avantage l'un par rapport à l'autre. Elle permet aux fournisseurs de satisfaire aux obligations légales tout en favorisant une approche équilibrée et raisonnable.

Gestion des risques : Processus global de l'évaluation et de la gestion systématiques des risques en ce qui a trait à un organisme, à un environnement ou à un programme.

Jeu risqué : S'entend des formes de jeu passionnantes et palpitantes qui impliquent l'incertitude et la possibilité de se blesser. Le jeu risqué offre des possibilités sur le plan des défis, des mises à l'épreuve, de l'exploration des limites et de l'apprentissage par rapport au risque de blessures.

Sécuritaire : Signifie que le risque se situe à un niveau inférieur au risque théorique. Ce terme est extrêmement subjectif et ambigu. Pour certaines personnes, il n'implique aucun risque de dommage. Il implique également la conformité aux normes ou aux étalons pertinents. Il peut vouloir dire que le niveau de risque est inférieur aux normes largement acceptées. En raison de l'ambiguïté et de la confusion, la présente boîte à outils évite l'utilisation non qualifiée du terme sécuritaire et recommande de faire de même.

Qualité des soins : Pertinente uniquement lorsque le devoir de diligence s'applique. La qualité des soins en dit long sur ce qui est raisonnable dans les circonstances. Si personne n'a de devoir de diligence, il n'y a pas lieu de parler de qualité des soins.





6. Développement professionnel et organisationnel

Félicitations! L'intégration d'une évaluation risques-avantages dans un établissement constitue une étape importante. Elle se traduit par l'examen des principes, des procédures et des pratiques à de nombreux niveaux, notamment :

- La mentalité concernant les enfants, leur jeu et leur développement, et la compréhension de ceux-ci.
- Les valeurs et l'orientation de l'organisation
- Les politiques et les procédures
- La gestion des services
- La formation, le développement professionnel ainsi que la supervision et le soutien continus qui sont offerts aux praticiens et aux membres du personnel
- La supervision du site, des praticiens et des enfants
- La surveillance, l'évaluation et les évaluations de rendement
- Les procédures d'inspection et d'entretien continus
- Les brochures, les énoncés de mission ou de vision, le contenu du site Web et d'autres documents pour les parents et les aidants

Un examen organisationnel peut être utile pour faire en sorte que l'approche est bien comprise et mise en œuvre. Les projets pilotes et les discussions en groupe/équipe peuvent également être utiles lors de l'introduction de cette approche. Voici des suggestions à cet égard :

- Rédaction d'une politique du jeu qui établit l'approche de l'organisation en matière de risque et du jeu à l'extérieur;
- Visionnement de matériel vidéo qui montre des enfants prenant part à des jeux libres à l'extérieur, afin d'amorcer la discussion;
- Visite de sites et d'organismes novateurs afin d'observer leurs pratiques et d'apprendre de leurs expériences;
- Tenue de séances ou de programmes animés par des leaders reconnus dans le domaine;
- Organisation de soirées et de séances d'information à l'intention des parents et des aidants.

Pour de plus amples informations au sujet d'options de perfectionnement, consulter la section « [Ressources](#) ».

7. Élaboration de la présente boîte à outils

Cette boîte à outils est le résultat d'une vaste collaboration qui a réuni des chefs de file du jeu à l'extérieur, des universitaires, des décideurs ainsi que de praticiens sur le terrain venant de partout au Canada. Elle a fait l'objet d'un examen juridique.

La Child and Nature Alliance of Canada l'a proposé pour la première fois après avoir mis à l'essai l'évaluation risques-avantages pendant six ans dans le cadre de son « cours à l'intention des praticiens de l'École de la forêt et de la nature ». Au début de 2018, la Fondation Lawson a accepté de financer la première phase du projet, en vue d'élaborer conjointement une boîte à outils pour l'évaluation risques-avantages du jeu à l'extérieur au Canada, reconnaissant que le risque et la sécurité constituaient des éléments clés de sa stratégie de plus grande envergure sur le jeu extérieur.

Le chercheur indépendant britannique Tim Gill a été désigné pour être l'auteur principal, avec le soutien de Mariana Brussoni (professeure agrégée, Université de la Colombie-Britannique) et de Marlene Power (directrice générale de la Child and Nature Alliance of Canada) à la rédaction. Des organismes et des personnes clés ont été invités à former un comité consultatif pour guider l'élaboration et la rédaction de la boîte à outils. Ce groupe (y compris M. Gill) s'est réuni trois jours au printemps 2018 pour examiner le projet et contribuer de manière stratégique au processus de rédaction.

En mai 2019, les membres du groupe consultatif ont reçu une ébauche et ont été invités à faire leurs commentaires. Après l'intégration de leurs remarques, l'outil a fait l'objet d'essais avec un groupe d'intervenants élargi comprenant 27 praticiens d'Écoles de la forêt et de la nature, six professeurs de facultés d'éducation de la petite enfance d'un peu partout au Canada et 10 autres intervenants des domaines de l'éducation, des garderies, de la sécurité des terrains de jeu et de services de loisirs municipaux, par l'intermédiaire de contacts personnels et par un exercice d'évaluation en ligne dirigé par Mme Brussoni.

La version finale de la boîte à outils est désormais disponible en tant que ressource libre, ce qui permet aux organismes et aux intérêts du secteur de l'adapter à leur propre contexte.



8. Ressources

Ressources des organismes canadiens

Conseil des médecins hygiénistes en chef au Canada, Déclaration sur le jeu actif à l'extérieur, 2018.

<http://www.phn-rsp.ca/aop-position-jae/index-fra.php>

Canadian Public Health Association (CPHA) Authoritative

<https://www.cpha.ca/fr/le-jeu-libre>

Quel est l'intérêt supérieur de l'enfant? Une perspective de santé publique à l'égard du jeu libre des enfants au Canada

<https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/resources/play/playproject-wickedproblems-f.pdf>

Forest School Canada/Child and Nature Alliance of Canada Information, événements, programmes et autres ressources

<http://childnature.ca/> (anglais seulement)

Outdoor Play Canada Renseignements généraux et ressources qui appuient le jeu à l'extérieur au Canada

<https://www.outdoorplaycanada.ca/> (anglais seulement)

Déclaration de consensus rédigée par 17 organismes et universitaires canadiens. Énoncé de position sur le jeu actif à l'extérieur

<https://www.outdoorplaycanada.ca/enonce-de-position-sur-le-jeu-actif-a-lexterieur/>

Énoncé de position sur le jeu libre des enfants. Infographie, études de cas, résumés de recherche, outils pour la prise de décision, y compris : liste de vérification relative au devoir de diligence, élaboration d'une politique de jeu; prise de décision concertée pour une approche équilibrée à l'égard du jeu libre des enfants; politique sur le jeu avec des pièces détachées

<https://www.cpha.ca/fr/la-prise-de-decision-concertee-pour-une-approche-equilibree-legard-du-jeu-libre-des-enfants>

Lectures suggérées

Ces références non universitaires ont eu une influence sur la conception de la boîte à outils :

Ball D., et al. (2012). *Managing Risk in Play Provision: Implementation Guide*. Publié par Play England.

<https://playsafetyforum.wordpress.com/resources/> (anglais seulement)

Conseil canadien des parcs. (2014). *Connecter les Canadiens à la nature : un investissement pour le mieux-être de nos citoyens*.

http://www.parks-parcs.ca/english/ConnectingCanadians-English_web.pdf

Conseil canadien des parcs. (2016). *Sortons jouer dans la nature*.

<http://www.parks-parcs.ca/pdf/playbook/nature-playbook.pdf>

Children & Nature Network. (2018). *Se rapprocher de la nature pour prendre soin de nous-mêmes et de la Terre : Recommandations à l'intention des décideurs*.

<https://www.childrenandnature.org/wp-content/uploads/Connecting-with-Nature-Summary-French.pdf>

Gill T. (2007). *No Fear: Growing up in a Risk Averse society*. Publié par la Calouste Gulbenkian Foundation.

<https://gulbenkian.pt/uk-branch/publication/no-fear/> (anglais seulement)

Gill T. (2018). *Jouer la sécurité? – un rapport sur les risques et la responsabilité légale en ce qui concerne le jeu des enfants dans l'espace public*. Publié par la Bernard van Leer Foundation.

<https://bernardvanleer.org/fr/publications-reports/playing-it-safe-a-global-white-paper-on-risk-liability-and-childrens-play-in-public-space/>

Health and Safety Executive (UK). (2012). *High-Level Statement: Children's play & leisure – promoting a balanced approach*.

<http://www.hse.gov.uk/entertainment/childs-play-statement.htm> (anglais seulement)

International School Grounds Alliance. (2017). *Risk in Play and Learning: Ubud-Höör Declaration*.

<http://www.internationalschoolgrounds.org/risk> (anglais seulement)

Lawson Foundation (2019). *Advancing Outdoor Play and Early Childhood Education: A Discussion Paper*.

<http://lawson.ca/advancing-op-ece.pdf>. (anglais seulement)

Play Safety Forum (UK). (2012). *Risk Benefit Assessment Forms*.

<https://playsafetyforum.wordpress.com/resources/> (anglais seulement)

Articles universitaires et de vulgarisation pertinents

Brussoni M. (2017). 'Why kids need risk, fear and excitement in play.'

<https://theconversation.com/why-kids-need-risk-fear-and-excitement-in-play-81450> (anglais seulement)

Brussoni M. (2019). 'From obesity to allergies, outdoor play is the best medicine for children.'

<https://theconversation.com/from-obesity-to-allergies-outdoor-play-is-the-best-medicine-for-children-118031> (anglais seulement)

Brussoni M., et al. (2012). 'Risky Play and Children's Safety: Balancing Priorities for Optimal Child Development'

<https://www.mdpi.com/1660-4601/9/9/3134> (anglais seulement)

Brussoni M., et al. (2015). 'What is the Relationship between Risky Outdoor Play and Health in Children? A Systematic Review'

<https://www.mdpi.com/1660-4601/12/6/6423> (anglais seulement)

Jeu extérieur. Dans: Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, eds. Brussoni M, éd. thème. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne].

<http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/introduction>. (voir aussi les articles sous l'onglet « selon les experts ».)

Waller T., et al. (ed.). (2017). *SAGE Handbook of Outdoor Play and Learning*. Note chapter 7: Risk and Safety in Outdoor Play (Sandseter E., et al.) and chapter 8: The Evolution of Policy on Risk Management in Outdoor Play (Gill T.)

<https://uk.sagepub.com/en-gb/eur/the-sage-handbook-of-outdoor-play-and-learning/book245741> (anglais seulement)

